

## L'envers du décor

«L e référendum, ils en parlent trop à la télévision. Ça fait qu'entre nous, on n'a plus le goût d'en parler.»

Ghislain passait la balayeuse dans l'échoppe de prêteur sur gages de son père quand je suis entré. Il est pour le OUI et le père, André, s'en fout. «Avec mon 100 000 piastres, dans les îles j'aurai plus besoin du Québec», lance-t-il en époussetant un tam-tam qu'un artiste lui a confié.

On est à deux coins de rue du Parc Éphémère, avenue Mont-Royal. On y réunira, d'ici le 30 octobre, «200 noms pour un OUI». Ce ne sera pas difficile dans ce quartier du Plateau où habitent, selon les statistiques, 90 % de tous les artistes de Montréal. Lundi, Lucien Bouchard est passé par là. En coup de vent. Mais un bon coup médiatique: les télévisions l'ont montré, les radios en ont parlé, les scribes de la tournée officielle l'ont écrit.

«Ne craignez rien, a dit le négociateur en chef du futur partenariat Québec-Canada: 350 000 emplois du Canada anglais dépendent de son commerce avec le Québec. «Les autres» vont vouloir s'associer.» Lucien Bouchard s'est-il seulement rendu compte que les chômeurs et les assistés sociaux du Plateau ne votent pas OUI pour continuer à acheter des produits fabriqués par «d'autres» en Ontario?

Hier, j'étais probablement le seul journaliste sur l'heure de midi. Et je cachais mon calepin. «Non à la censure de Jean Bédard», proclamait une pancarte. «Non à la censure de l'information», disait une autre. Et l'acteur Reynald Bouchard, de lancer: «Les journalistes font un travail de *bullshit*».

Voir ENVERS en A2 >

## Le terrorisme prend de l'ampleur aux États-Unis

### Clinton mettra tout en oeuvre pour punir les saboteurs du train en Arizona

■ WASHINGTON (AFP, Reuter) — La feuille de papier signée «Les fils de la Gestapo», découverte près des débris du train qui a déraillé dans l'Arizona, lundi, a relancé les craintes que l'Amérique soit au prise avec une vague de «terrorisme intérieur» antigouvernementale, six mois après l'attentat d'Oklahoma City.

Le déraillement de ce train de voyageurs de l'Amtrak reliant Miami à Los Angeles a fait un mort et 83 blessés — dont cinq graves —, déclarent les autorités locales en évoquant la possibilité d'un attentat néonazi. À Washington, le président Bill Clinton s'est déclaré «profondément outré» du sabotage du train et a promis que le gouvernement mettrait tout en oeuvre pour trouver et punir les responsables.

Selon les médias américains, le FBI (sûreté fédérale), sans exclure l'hypothèse d'une vengeance isolée d'un ancien employé de la compagnie ferroviaire Amtrak, semblait accorder hier une



C. LE SOLEIL, RAYNOLD LAVOIE

**Incident politique** à Québec, hier, à l'inauguration de la Place de la FAO: le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet (à droite), a livré une longue apologie du fédéralisme canadien devant le premier ministre Jacques Parizeau et son épouse Lisette qui, en colère, a quitté la tribune d'honneur en plein milieu du discours de M. Ouellet. À lire en page A 6.

## «C'est du passé»

### Bouchard ne veut plus entendre parler des études Le Hir

DONALD CHARETTE  
Le Soleil

■ CHAMBLY — Lucien Bouchard a retourné hier sur les tablettes les études Le Hir qui étaient pourtant au centre de la stratégie référendaire du Parti québécois.

«Je ne veux rien entendre des études de Le Hir, ce ne sont pas mes études, c'est du passé, de la campagne précédente», a lâché hier le chef du Bloc québécois au cours d'un point de presse dans la cour d'une usine de Chambly sur la rive sud de Montréal.

M. Bouchard, qui dirigeait hier la tournée du OUI, a précisé que ces 47 études avaient été «dumpées» sur son bureau mais qu'il n'avait pas eu le temps de les lire.

Cette affirmation du chef souverainiste survient au moment où il est de plus en plus présent au Québec et confirme sa mainmise sur l'agenda ré-

férendaire. Le gouvernement Parizeau misait sur ces études pour convaincre les Québécois de voter OUI, mais ces études du ministre à la Restructuration ont fait l'objet d'incessantes controverses. Elles ont coûté plus de 10 millions \$.

«Je ne veux pas faire de chiffres mais parler des réalités», de dire le leader souverainiste qui était appelé à commenter le fait que le camp du NON anticipait qu'un Québec souverain perdrait 92 000 emplois en s'inspirant notamment de ces recherches.

Pourtant, M. Bouchard avait utilisé une de ces études hier matin, celle

d'Yves Bélanger sur la défense, pour affirmer qu'un Québec souverain va conserver la base de Valcartier ainsi que celle de Bagotville. Le Québec accuserait un déficit de 650 millions \$ en matière de dépenses militaires, selon M. Bélanger, parce qu'il n'a que 18% de ces sommes.

M. Bouchard s'en est pris de façon virulente au chef du PLQ, Daniel Johnson, lui reprochant de chercher à terroriser les Québécois et à les décourager.

De passage à Saint-Hyacinthe, grimé dans une boîte d'un camion, M.

Voir BOUCHARD en A2 >

#### AUTRES TEXTES

- Parizeau s'engage à ne pas augmenter les impôts Page A7
- Johnson: la souveraineté fera perdre 92 000 emplois Page A6
- Le dollar fléchit Page A6

## À la recherche de victimes



C. REUTERS

Déjà secoué par un puissant séisme, le Mexique est maintenant menacé par l'ouragan Roxanne, qui se dirigeait hier vers la péninsule du Yucatan. Le bilan du tremblement de terre, qui a complètement détruit un hôtel à Manzanillo (ci-haut), s'établit à au moins 48 morts, 166 blessés et 9500 sinistrés. Détails en page A 13.

Voir TRAIN en A2 >

## PENSIONS ALIMENTAIRES

### Perception automatique dès le 1er décembre

NORMAN DELISLE  
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Le système de perception automatique des pensions alimentaires entrera en vigueur dès le 1er décembre, six mois avant la date originalement prévue du 16 mai 1996, a appris hier la Presse canadienne.

Le ministère du Revenu sera en mesure de prendre en charge la perception des pensions pour toutes les ordonnances émises à compter de cette date.

Quant aux jugements prononcés avant le premier décembre 1995, il y aura retenue à la source sur le chèque de paye du débiteur dans le cas des mauvais payeurs ou pour ceux qui auront négligé le dépôt de trois mois de sûreté.

La Presse canadienne a pris connaissance d'un échange de lettres au plus haut niveau administratif à ce sujet.

Les fonctionnaires impliqués admettent avoir reçu «une demande expresse des autorités gouvernementales» pour accélérer de plus de six mois la mise en place du processus de perception automatique, de sorte que tout sera prêt pour le 1er décembre.

Par une loi votée unanimement à l'Assemblée nationale le 11 mai dernier, un nouveau système a été mis en place pour percevoir les pensions alimentaires.

La loi avait été rendue nécessaire parce que 55 % des parents débiteurs, des hommes dans presque la totalité des cas, ne s'acquittaient pas de leurs obligations, ce qui représente des pertes sèches d'un montant évalué à 73 millions \$.

Quelque 325 000 enfants vivent dans l'un ou l'autre des 268 800 foyers monoparentaux au Québec. Plus de 80 % de ces foyers sont dirigés par des femmes.

La pauvreté est la caractéristique principale de ces foyers monoparentaux: 70 % d'entre eux vivent en deça du seuil de la pauvreté tel que défini par le Conseil canadien de la santé et du bien-être.

Une donnée compilée par le ministère de la Condition féminine établit que 94 % des jugements relatifs aux pen-

Voir PENSION en A2 >

#### LE CANADA

### Piètre fiche

Le Canada se classe en queue de peloton au chapitre de la prévention pour empêcher la contamination du sang par le virus du sida.

PAGE A 10

#### LA MÉTÉO



Maximum 17, Minimum 8

Possibilité d'une averse ce matin. Partiellement ensoleillé en après-midi. Demain, nuageux. Détails page S16

QUÉBEC, 99e ANNÉE, NO 280  
ILES-DE-LA-MADELEINE,  
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

### Bons du TRÉSOR MEXICAIN

32%\* annuel garanti

50,000\* U.S. minimum échéance 6 mois

\*Taux sujet à changement sans préavis

658-4860  
1-800-488-5000

ScotiaMcLeod

## LES RETOURNES

## PENSION Perçue par le Revenu

Suite de la Une

sions alimentaires sont rendus uniquement en faveur des enfants.

Le nouveau système prévoit que c'est donc le ministère du Revenu qui percevra à la source, à compter du 1er décembre toute pension alimentaire décrétée par le tribunal, à moins d'un consentement mutuel et du dépôt d'une sûreté de trois mois.

Dans le cas de pensions accordées avant cette date, elles seront incluses dans le nouveau régime lorsqu'il y a défaut de paiement ou lorsque les parties concernées en font la demande.

Entre-temps, à Ottawa, le ministre fédéral de la Justice, Alan Rock, étudie la possibilité que les mauvais payeurs de pensions alimentaires perdent leur passeport. Dans certaines provinces, les fautifs voient le renouvellement de leur permis de conduire compromis.

## ENVERS Au moins une voyante pour le OUI

Suite de la Une

C'est bien vrai que les journalistes font un travail de m... puisque, l'oeil fixé sur le chef et le temps compté par l'itinéraire des Comités nationaux du OUI et du NON, ils manquent le monde tanné d'entendre parler de lui à la télévision sans que jamais un journaliste ne l'aborde.

Ricardo le chauffeur de taxi, autrefois professeur en Équateur, a des doutes. « Mais on peut essayer pareil, dit-il, et si jamais ça va mal, on reviendra dans le Canada ». Il vient presque tous les jours écouter les artistes au Parc Éphémère. Il range son taxi et met son trente sous dans le parcomètre. Il écoute les chansons et les poèmes qui s'envolent au-dessus des usines de la rue Laval où suent des coussettes payées au salaire minimum.

Juste en face du Parc Éphémère, au « Dépanneur Latino », la caissière ne met jamais le nez à la porte. Elle attend que le « Chinatown News » lui dise comment voter. Quand une comédienne lit la numérogie du 30 octobre — « un changement pour le mieux » — un pince-sans-rire fâché de voir les journaux de Pierre Péladeau étaler à la une les prédictions fédéralistes de Jojo Savard me dit: « Ça nous fait une voyante pour le OUI au moins! ».

Entre deux machines à laver de la buanderie, j'ai surpris Alain qui tirait les cartes à Eliane. Elle votera OUI « pour briser le cercle vicieux ». Et elle y croit: Alain a sorti de son jeu de tarot « la Mort, signe de transformation », puis « l'Empereur, qui représente les gens importants. » Il y aura donc changement de gouvernement! Avec « le Magicien », la « roue de la Fortune » et « le Monde » c'est l'assurance « d'une nouvelle chance pour le peuple ». Voilà à quoi on passe son temps pendant que les caleçons longs du mari et les petites culottes de la fille s'étourdissent dans le tambour des machines à laver de l'avenue Mont-Royal. Ça vaut bien les sondages.

Daniel, au fond de sa « fripperie » — « O'Boy! » — trouve que « ça brasse la cage ». Il passe une vieille veste de brocard à la vapeur pour lui donner un air neuf. Je me suis dit qu'on devrait lui amener le vieux parchemin de l'Acte de l'Amérique du Nord. Mais Daniel ne parle pas de politique: « Il y a trop d'anglos qui viennent ici », s'excuse-t-il.

Le prêteur sur gages, lui, n'a pas peur de parler: ses clients sont trop mal pris pour lui reprocher ses opinions. Et il n'y a que des Canadiens français qui fréquentent son petit commerce de misère. « Les immigrants et les anglos, y font des affaires. Les francophones, ils se contentent », m'explique son fils. « L'indépendance, il faut la faire comme les Indiens: à la mitraille ». renchérit le père en accueillant un policier qui vient vérifier s'il ne recèle pas des objets volés.

C'est ça qui se passe dans le dos des campagnes électorales, à deux pas de la visite de Lucien Bouchard au Parc Éphémère. C'est l'envers d'un décor dont je me demande parfois quand va-t-il tomber sur la tête des vedettes qu'on voit à la télévision...

## BOUCHARD Le camp du NON veut faire du Québec «un conseil municipal»

Suite de la Une

Bouchard a affirmé avec force que « les CF-18, ceux qu'on a payés, vont rester chez nous », d'autant plus que les Américains conviennent qu'ils sont indispensables à la défense du territoire.

### VALCARTIER PRENDRA DE L'EXPANSION

Le chef bloquiste a déclaré que la base de Valcartier est appelée à prendre de l'expansion car, dans un Québec souverain, on y concentrerait les activités de sauvetage et de récupération.

« Un Québec souverain aurait les moyens de la souveraineté, l'incarnation de la souveraineté, nous aussi on maintiendrait une mission de paix. Le 22ème, ça nous appartient à nous autres aussi ».

Selon M. Bouchard, le chef du NON ne cherche qu'à démoraliser les Québécois en préconisant la politique de la « terre brûlée », en « fermant des régions du Québec ».

« Il dit que le Québec n'est pas capable, qu'il a besoin du fédéral, comme si Bagotville, comme si Valcartier, comme si les pensions de vieillesse c'était pas d'abord de l'argent envoyé à Ottawa par nos sueurs, les sueurs des travailleurs du Québec, qui fait un détour par Ottawa pour revenir ici ».

### MULRONEY PRIS À PARTIE

Le négociateur en chef du camp du OUI a aussi tancé Brian Mulroney, George Bush et Mikhaïl Gorbatchev qui, depuis le Colorado, disent que le

Canada doit demeurer uni, les enjoignant de se mêler de leurs affaires.

Au sujet de son ex-ami qui l'a attiré en politique, il a dit qu'il lui a fallu « aller se cacher aux États-Unis pour dire ça, c'est le seul endroit où il n'est pas hué ».

Quant à l'ancien président de l'URSS, M. Bouchard estime qu'il n'a pas de leçon à donner sur le traitement des minorités qu'il a traitées de façon « ignoble », « horrible », « inimaginable ».

De M. Bush, il rappelle qu'il a été le vice-président de Ronald Reagan, qui a vu un grande victoire dans l'éclatement de « l'empire du mal ».

Devant 400 militants hier à Sorel, le chef bloquiste a accentué ses attaques et utilisant le document secret du Conseil privé dévoilé par Jacques Parizeau et traitant de la position constitutionnelle du PLQ.

Le NON, dit-il, caresse un « rêve fou », celui « d'éteindre la flamme souverainiste » et de faire du Québec un conseil municipal.

« La culture au Québec ce n'est pas négociable », de marteler celui-ci.

Curieusement, M. Bouchard a décrit le Canada comme un pays aux « ressources illimitées » qui a gâché son potentiel.

Lucien Bouchard continue d'attirer de bonnes foules sur son passage. Sa tournée confirme son statut de politicien-vedette: les gens se pressent pour lui serrer la main, lui remettre des mots d'encouragement ou, tout simplement l'entrevoir.

Sa présence à un rassemblement en soirée à Châteauguay a d'ailleurs attiré environ 1000 partisans.

## TRAIN Nation aryenne

Suite de la Une

certaines laissés pour compte de la course à la réussite sociale à l'américaine.

Face aux sombres perspectives d'avenir et aux changements en cours dans la société, les « valeurs traditionnelles » défendues par les nouvelles milices paramilitaires trouvent de plus en plus d'oreilles attentives, selon les associations de surveillance contre le racisme comme la ligue Anti-Diffamation (ADL).

Richard Roth, un ancien agent du « Secret Service », le service fédéral de sécurité rapproché, a expliqué de son côté sur la chaîne de télévision CNN qu'il y a tant de petits groupes qui sont en train d'apparaître. Ils se sont trouvés un nom et certains d'entre eux résume à une personne. Beaucoup ne dépassent pas les deux ou trois membres ».

Joe Roy, directeur de l'organisation KlanWatch, est resté prudent hier en répondant par téléphone, soulignant qu'il pourrait s'agir d'un acte isolé. « Il est trop tôt pour dire » si l'attentat est lié aux « 10 à 20% d'extrémistes durs », qui affirment entre autres que le « rêve américain » est dévoré par l'État fédéral tout-puissant et le « nouvel ordre mondial » des Nations unies.

Le fait que l'attentat contre le Sunset Limited ait été perpétré en Arizona n'a rien d'étonnant puisque les mouvements racistes américains comme « Nation aryenne » sont particulièrement implantés dans cet État, comme dans tout l'Ouest des États-Unis.

La question qui se pose maintenant est quelle sera la prochaine cible des auteurs. « Ils vont réapparaître, notamment après toute l'attention qu'ils ont reçue » avec l'attentat contre le train Miami-Los Angeles, a prévenu de son côté Richard Roth.

## TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 à 12
Le Monde	13 et 16
Opinions	14 et 15

CAHIER B	
Magazine	1 à 3
Arts et spectacles	4 à 10
Votre agenda	7
Ce soir à la télé	9
Jeux et B.D.	8 et 9

CAHIER C	
Questions d'argent	1 à 3, 12
Bourses	4 à 6
annonces classées	7 à 10
Décès	11

## TABLET SPORTS

Statistiques	10 à 12
--------------	---------

## SERVICES

Abonnements	686-3344
Publicité générale	686-3270
annonces classées	686-3311
Rédaction	686-3394
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Québec, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoyé de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

## NUMÉROS CHANCEUX

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 10-10-95

1-4-4

6-6-6-6

## BANCO

tirage du 10-10-95

7-10-18-24-28-29-33-35-38-41-43-44-

47-50-53-54-57-59-62-68

## RÉFLEXION

Rien n'est aussi certain que l'ignorance (Montaigne).

### LE TRENTE ET UN



PURE LAINE PIED-DE-POULE

**VESTON SPORT TROIS BOUTONS 199.<sup>95</sup>**

CARREAUX TISSÉS EN COLORIS SUBTILS DE VERT, CHOCOLAT OU CHARBON.  
C'EST UN INDISPENSABLE DE LA SAISON, À PORTER AUTANT AVEC UN PANTALON  
VELOURS CÔTELÉ QUE FLANELLE. 38 À 46. ICI SUR UN PULL COL ROULÉ  
LAINE MÉRINOS D'ITALIE 69.95. STE-FOY ET GALERIES DE LA CAPITALE.



PURE LAINE FEUTRÉE

**LE MANTEAU CROISÉ 349.<sup>95</sup>**

IMPECCABLE! UN MANTEAU PURE LAINE VERGE À LA RICHE TEXTURE  
DU FEUTRE. ÉPAULE DROITE SURPIQUÉE, BOUTONS DE CORNE,  
À PORTER CEINTURÉ OU NON. NOIR, CAMEL, FORÊT, MARINE. 38 À 46.  
STE-FOY ET GALERIES DE LA CAPITALE.

la maison

# simons

PLACE STE-FOY    GALERIES DE LA CAPITALE    VIEUX QUÉBEC

**Banque Scotia**  
Des placements  
à votre image.  
(418) 691-2675

# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

**ENERPLUS** Ressources Fund  
**10,25%\*** trimestriel  
gaz naturel et pétrole  
\*Taux sujet à changement sans préavis  
1-800-453-5000  
ScotiaMcLeod

STATIONS DES EAUX USÉES

## Menace de poursuites

### Des équipements non performants, selon la CUQ

BENOÎT ROUTHIER  
*Le Soleil*

■ QUÉBEC — S'ils ne se sentent pas floués, les maires de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) sont à tout le moins très mécontents du travail fait par les professionnels qui ont construit les stations de traitement des eaux usées pour 350 millions \$.

Hier, réunis en assemblée spéciale, ces maires ont décidé de mettre ces professionnels en demeure de solutionner les problèmes vécus par le procédé de décantation primaire des stations sous peine de poursuites.

Un rapport de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAQ) trouve que les stations sont loin de fournir le rendement attendu.

Le système de prétraitement fourni par John Meunier ne respecte pas, en période de débit élevé, les critères de rendement définis aux devis de performance.

Le système de biofiltration ne fournit pas en général le rendement contractuel escompté.

Le système de désinfection ne répond pas aux critères du devis, lesquels exigent une efficacité de désinfection minimale de sept jours après un lavage alors que le système s'encrasse et devient non performant en moins d'une journée à la station est et en moins de quatre jours à la station ouest!

Les professionnels mis en cause sont le consortium PCRB, qui a réalisé les études préliminaires des plans et devis et la surveillance des travaux; la firme Serv-Eau qui avait la gérance du projet et John Meunier inc., fournisseur de technologie pour les équipements de dessablage, déshuilage et de décantation primaire. Le fournisseur

avait l'obligation de fournir une garantie de performance des équipements.

Or, le 29 juin 1993, le consortium PCRB et Serv-Eau ont recommandé à la CUQ la réception provisoire des équipements. Des équipements qui se sont avérés non performants par la suite. La CUQ a adopté une résolution d'acceptation provisoire.

Le président de la CUQ, le maire Ralph Mercier de Charlesbourg, dit qu'il n'y a jamais eu de réception finale.

C'est pour préserver le droit de poursuite de la CUQ que les maires ont voté à l'unanimité une résolution de mise en demeure.

Un vote qui a suscité une petite commotion chez les maires. C'est que le maire de Québec Jean-Paul L'Allier, qui avait assisté à une assemblée à huis clos quelques minutes avant la réunion, brillait par son absence.

La mairesse de Sainte-Foy Andrée Boucher ne voulait pas que le vote soit pris en l'absence du maire de la ville la plus grosse.

En fait, elle croyait que M. L'Allier voulait se défilé pour ne pas déplaire aux professionnels touchés par une telle résolution.

Plusieurs maires, dont Jacques Langlois et Émile Lorranger de Beauport et L'Ancienne-Lorette, trouvaient important que Québec vote sur cet important dossier.

L'assemblée a été ajournée durant une demi-heure, le temps pour M. L'Allier de revenir à son siège. Il était parti pour représenter la ville au congrès d'avocats de la France.

Il dit qu'il ne croyait pas la chose importante au point où sa présence était essentielle.

« Ce n'est qu'une question technique, une mesure conservatoire visant à ce que la CUQ maintienne son droit de recours. »

**Andrée Boucher croyait  
que J.-Paul L'Allier  
voulait se défilé**

« TRACEL » DE  
CAP-ROUGE

## Une mère lance un cri d'alarme

LISE LACHANCE  
*Le Soleil*

■ CAP-ROUGE — La mère d'un jeune de 18 ans qui s'est suicidé en sautant en bas du «tracel» de Cap-Rouge, M<sup>me</sup> Lyne Lavoie, demande au maire Normand Chatigny de cesser de tergiverser et d'installer, de toute urgence, la fameuse clôture dont on parle depuis si longtemps.

« Si, en trois ans et demi, vous n'avez pas obtenu du CN, ni des divers paliers de gouvernement les 530 000 \$ pour cette clôture, vous ne croyez pas qu'il serait temps, maintenant, de réagir concrètement pour enfin en terminer avec cette situation tragique? » demande M<sup>me</sup> Lavoie.

Rappelant que le pont sur chevalets de Cap-Rouge, mieux connu sous le nom de «tracel», est devenu le lieu de prédilection des jeunes qui veulent en finir avec la vie, la Carougeoise souligne qu'après son fils, François Gignac, décédé le 29 août, deux autres se sont lancés dans le vide au même endroit. Huit jeunes ont opté pour cette solution et les policiers ont dû intervenir une bonne trentaine de fois.

M<sup>me</sup> Lavoie craint que, devant les fonds à sec du ministère des Transports du Canada, l'administration municipale renvoie le problème aux calendes grecques. « Arrêtez vos études jusqu'au prochain budget, cessez de vous appuyer sur vos principes car le seul principe important, voire primordial, est celui de la VIE », écrit-elle dans une lettre adressée au maire, hier, par télécopieur.

La mère du jeune suicidé n'entend pas rester impassible devant un délai qui, selon elle, s'étire beaucoup trop. Aussi assure-t-elle M. Chatigny de sa détermination « à faire bouger les choses de façon rapide et efficace ».

### LES FONDS DE TIROIRS

Interrogé à ce sujet par LE SOLEIL, le maire a affirmé qu'il a bon espoir de recevoir une réponse positive d'Ottawa avant longtemps. Il est en contact avec le bureau du premier ministre Jean Chrétien. Le chef de cabinet de ce dernier, Jean Pelletier, essaie de trouver des sous pour rendre le «tracel» sécuritaire, assure-t-il.

« Le problème, c'est qu'il n'y a plus d'argent dans le programme fédéral concernant les passages à niveau. D'ailleurs, le ministère fédéral des Transports hésite à délier les cordons de sa bourse, de peur que cela crée un précédent, puisqu'il y aurait plusieurs structures du genre au Canada. Or, je soutiens que le cas de Cap-Rouge est différent car notre pont sur chevalets est très élevé et surplombe non de l'eau mais le sol », souligne M. Chatigny.

Il répète que la clôture de broche de 30 000 \$ que le CN voulait installer serait « un cataplasme sur une jambe de bois ». À son avis, il faut à tout prix fermer l'accès au «tracel» par une barrière très haute, très large, s'ouvrant uniquement au passage d'un train. Mais si le coût d'une telle barrière est de 80 000 \$, la signalisation électronique qu'elle exige nécessite des déboursés de 420 000 \$, d'où une dépense totale de 500 000 \$.

Au-delà de l'aspect technique, M. Chatigny dit se soucier de l'élément humain. « Je sympathise beaucoup avec M<sup>me</sup> Lavoie, mais la structure et les terrains du «tracel» appartiennent au CN. La ville ne peut apporter la correction elle-même, autrement il n'y a plus de limite », laisse-t-il tomber. Il ajoute cependant que Cap-Rouge est prête à donner « un coup de pouce financier » au CLSC et aux autres intervenants qui essaient de contrer le suicide dans le secteur.

### HUIT SUICIDES EN 4 ANS

En quatre ans, soit de septembre 1991 à octobre 1995, huit jeunes sont passés de vie à trépas en sautant du pont sur chevalets. « Cela signifie que sur les 70 personnes qui se sont suicidées au cours de la même période sur le territoire de Sainte-Foy, de l'université Laval et de Cap-Rouge, huit ont choisi le tracel », conclut le maire Chatigny.

Soulignons que le mot «tracel» est une déformation du mot anglais «trestle».

## Soeur Saint-Cyrille revient



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Deux religieuses de Jésus-Marie, habillées en costume d'époque, personnifiaient, hier, soeur Saint-Cyrille, une Française qui fonda le collège Jésus-Marie de Sillery il y a 125 ans. Deux élèves, Catherine Gobeil et Catherine Gauthier, portaient elles aussi le costume d'époque, le noir pour tous les jours et le blanc pour les grands jours, à l'occasion du début des festivités prévues pour marquer ce 125<sup>e</sup> anniversaire. Le collège plantera 60 conifères, soit autant qu'il y a d'élèves inscrites en première année cet automne; en 1870, ce sont des chênes qui furent plantés le long des allées du collège pour souligner son inauguration. Plusieurs de ces arbres sont aujourd'hui réduits à l'état de souche, dont celui ci-dessus.

SAINTE-CLAIRE

## Famille décimée dans l'Ouest

### Les trois frères s'apprêtaient à revenir au Québec

CATY BÉRUBÉ  
*Le Soleil*

■ QUÉBEC — Une famille de Sainte-Claire, dans Bellechasse, dont les trois fils étaient partis travailler quelques mois dans l'Ouest, a été décimée par un accident d'automobile il y a un peu plus d'une semaine.

Donat Fournier et Claudia Richard avaient trois fils dans la fleur de l'âge. Ils en ont récemment perdu deux d'une façon tragique. Les aînés de la famille, Jocelyn, 23 ans, et Patrick, 21 ans, sont décédés dans une collision

frontale survenue le 29 septembre à Oliver, en Colombie-Britannique.

Leur frère cadet, Nicolas, 16 ans, prenait place avec eux dans le véhicule lors de l'accident. Il a subi d'importantes blessures, mais sa vie n'est plus en danger.

« Il a eu des fractures entre autres à une jambe et aux mâchoires, et a séjourné dix jours au Kelowna General Hospital », a indiqué la mère des garçons, Claudia Richard, lors d'une entrevue téléphonique accordée au SOLEIL. « Il est encore en béquilles, mais il se remet bien », ajoute-t-elle.

### CUEILLETTE DANS DES VERGERS

Les trois frères travaillaient dans des vergers où ils faisaient la cueillet-

te de petits fruits, notamment de pommes et de raisins. La saison étant assez avancée, ils devaient bientôt revenir au Québec. L'accident s'est en effet produit une semaine avant la date prévue pour leur retour.

### FACE-À-FACE MORTEL

La tragédie est survenue le soir, vers 21 h, après une journée de travail. Les trois frères circulaient dans la petite auto de l'aîné, une Volkswagen Fox, lorsque le véhicule est entré violemment en collision avec une automobile venant en sens

inverse, dans une courbe très prononcée.

Les jeunes hommes n'ont pas eu de chance, car l'autre voiture était de dimension plus importante que celle de Jocelyn Fournier.

Les obsèques des deux frères auront lieu demain, leurs corps étant arrivés au Québec seulement vendredi, entre autres à cause des délais liés à l'enquête et aux autopsies.

« Nous voulions aussi attendre le rétablissement du plus jeune avant que les funérailles aient lieu. Je ne voulais pas discuter de tout cela avec lui au téléphone, car il était très traumatisé. Je suis allée le chercher en Colombie-Britannique, et nous sommes revenus seulement lundi soir », explique M<sup>me</sup> Richard.

La petite  
Volks a  
frappé une  
auto plus  
imposante

QUÉBEC



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

1500 personnes à l'hippodrome

Petits et grands ont profité en grand nombre des activités de la journée portes ouvertes de l'hippodrome de Québec, dimanche. Les autorités de l'hippodrome avaient décidé de profiter de la finale du circuit régional des chevaux du Québec pour tenir diverses activités familiales. Des coureurs provenant de plusieurs régions du Québec s'étaient déplacés pour l'occasion. Quelque 1500 personnes ont pu visiter les écuries, prendre part à des démonstrations d'attelage et de désattelage, en plus d'assister à la course en après-midi. Les enfants n'étaient pas en reste, puisqu'ils ont pu voir de près et même... toucher aux chevaux. C.B.

THETFORD MINES

Il lorgne un poste de conseiller

Lui qui vient tout juste de quitter la présidence de la Chambre de commerce de l'Amiante, l'homme d'affaires Réal Boulet a annoncé cette semaine qu'il posait sa candidature comme conseiller municipal du district Amiante de cette ville de 18 000 habitants en vue du scrutin du 5 novembre. Agé de 53 ans et propriétaire de la compagnie Autobus Boulet de Thetford Mines, M. Boulet fera donc la lutte à Denise Bergeron, qui avait déjà annoncé qu'elle briguerait les suffrages à la succession du conseiller sortant Lucien Labonté. Ce dernier ne sollicite pas un nouveau mandat cette année et M. Boulet a obtenu son appui dans sa campagne électorale. Pour sa part, advenant son élection, Mme Bergeron deviendrait la deuxième femme seulement à occuper un poste au conseil municipal thetfordois depuis la fondation de la ville en 1892. Elle avait été battue en 1991 par Lucien Labonté, à sa première tentative en politique municipale. I.B.

QUÉBEC

Il a volé la porte...

Les policiers de Québec ont surpris un homme qui venait de faire un vol pour le moins saugrenu, dans la nuit de lundi à hier. Ils ont appréhendé un individu de 20 ans qui se promenait, une porte dans les bras, à l'intersection des rues Saint-Ignace et Saint-Sauveur. Vérification faite, il s'agissait de la porte d'entrée d'une résidence située au 580, Saint-Bonaventure. La raison de cet étrange vol n'était pas encore connue hier. C.B.

Pris sur le fait

Trois voleurs ont été pris sur le fait alors qu'ils tentaient de s'emparer d'un camion semi-remorque rempli d'aliments, appartenant à la compagnie Aliments Chien d'Or, situé au 625, rue Marais, à Vanier. Les trois hommes, qui proviennent de Montréal et qui sont âgés de 24, 26 et 35 ans, étaient déjà en probation pour vols de camions. Il semble, selon la police de Québec, qu'ils font partie d'un réseau de voleurs qui écoulent leur marchandise chez des distributeurs d'aliments clandestins. C.B.

PLESSISVILLE

Entreposage de tabac illégal

Un sexagénaire de Plessisville, Maurice Johnson, a plaidé coupable hier au palais de justice de Thetford Mines à une accusation d'entreposage de tabac dont les paquets n'étaient pas identifiés conformément à la Loi concernant l'impôt sur le tabac et ce, sans être titulaire d'un permis. Le juge Louis Carrier a finalement condamné l'homme de 67 ans à acquitter une amende de 2000\$. Johnson a également été acquitté, faute de preuve, de deux autres accusations similaires. Ces accusations faisaient suite à l'arrestation du prévenu à Plessisville le 16 août 1994. I.B.

SAINT-APOLLINAIRE

Ils s'enfuient

Quatre hommes dans la vingtaine ont tenu les policiers en haleine hier matin, à Saint-Apollinaire. Les quatre individus circulaient à bord d'un véhicule de livraison volé à un restaurant de Victoriaville pendant la nuit, lorsqu'ils ont décidé de s'arrêter au restaurant Le Bivouac, dans le 4e rang de Saint-Apollinaire. Ils enfilèrent une cagoule pour commettre un vol lorsqu'ils ont aperçu une automobile de police. Deux des quatre jeunes ont pris la fuite. Les policiers ont réussi à intercepter les deux autres, dont l'un se trouvait encore à l'intérieur du véhicule, passablement amoché par la drogue. Divers moyens, tels le maître de chien et l'hélicoptère, ont été utilisés par la SQ pour retracer les deux fuyards, sans y parvenir. Un véhicule de type « 4 x 4 » de marque Jimmy a été rapporté volé tout près de là vers 8h30, laissant croire aux policiers que les deux jeunes ont pris la fuite à son bord. C.B.

QUÉBEC



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

La Plume rouge

La Plume rouge vient de renaître. Pour souligner le 50e anniversaire de cet organisme à but non lucratif, son président, M. Yves Lemay, a annoncé hier que la Plume rouge, ancêtre de Centraide, serait remise en circulation au cours du mois d'octobre. Symbole du mouvement d'entraide communautaire en Amérique du Nord, la Plume rouge a identifié la campagne de souscription de Centraide Québec de 1950 à 1975. Les plus âgés se souviennent encore de cette Plume rouge qui était imprimée, tous les jours, sur la première page du SOLEIL durant toute la campagne. L'image n'est pas d'hier. Dans l'ancienne Chine, une plume rouge était décernée aux personnes qui se distinguaient par leur dévouement aux autres; au Moyen Âge, la plume rouge était portée fièrement sur le heaume des chevaliers s'étant démarqués par leur bravoure.

Québec s'entend avec ses cols bleus

BERNARD ROUTHIER

Le Soleil

■ QUÉBEC — Les quelque 500 cols bleus de la ville de Québec ont accepté hier soir une convention collective de cinq ans qui leur accorde des hausses de salaire de 1% par an pour les trois premières années.

Les conditions salariales pour 1998 et 1999 devront être négociées. C'est la conseillère Francine

Roberge qui, toute heureuse, a fait l'annonce au conseil municipal vers 22h45.

C'est la première convention collective à être négociée depuis l'abandon de la loi 102 qui imposait un gel des salaires dans la fonction publique ainsi qu'une réduction de 1% de la masse salariale. Les négociations avaient

débuté à l'automne 1994 et se sont terminées hier soir. Il n'y a jamais eu de moyens de pression en cours de négociations, a fait voir Mme Roberge.

Les parties se sont aussi entendues sur le paiement, par les travailleurs manuels, du stationnement extérieur à compter de janvier 1997. Chaque employé devra payer 25 \$ par mois. Par ailleurs, les syndiqués pourront profiter d'un montant forfaitaire

pouvant aller jusqu'à 1,25% de la masse salariale si une réorganisation du travail permet de faire des économies « comptabilisables ». La moitié des économies iront aux employés la première année, mais ce ne sera pas récurrent. Un % de la masse salariale représente 214 000 \$.

Une réorganisation du travail peut signifier une diminution du nombre d'heures supplémentaires, peut-être certains départs aussi.

Chaque employé devra payer 25 \$ par mois

L'HEURE EST À LA PRÉCISION.

DE LA LÉGENDAIRE COLLECTION SWISS ARMY™, LES MONTRES CAVALRY™ POUR ELLE ET LUI 220 \$ CHACUNE GARANTIE PROLONGÉE D'UN AN DE BIRKS GRAVURE SANS FRAIS CERTIFICAT DE REMPLACEMENT DE LA PILE GRATUIT.

• PLACE STE-FOY, 653-4035 •

Réparation de bijoux

APPORTEZ VOS BIJOUX FAVORIS POUR RÉPARATION. LES BAGUES SERONT VÉRIFIÉES ET NETTOYÉES SANS FRAIS.

25% de rabais

JUSQU'AU 21 OCTOBRE 1995

PLACE STE-FOY, 653-4035

Kama Sûtra

L'intérieur de la Grand Am 1996 a été entièrement redessiné. Plus ergonomique et surtout, plus confortable, il permet d'être dans la meilleure position... de conduite.

GRAND AM PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

# Les créateurs (41)

**T**ant qu'il y aura des artistes-liciers de réputation internationale qui vivent et travaillent à Québec, et dont les oeuvres s'inspirent de thèmes régionaux pour mieux toucher à l'universel...

L'artiste-licier Marcel Marois sera très occupé ce mois-ci. Il expose six créations récentes à la galerie Madeleine Lacerte, jusqu'au 22 octobre. Le Musée du Québec montre, jusqu'à la fin du mois, deux oeuvres qui ont fait connaître le haut licier dans le monde entier dont la tapisserie « Non-Retour ». Cette pièce lui avait valu d'être invité à la prestigieuse biennale de Lausanne, en 1981. Les 13, 14 et 15 octobre, il sera à Montréal avec 20 autres experts internationaux pour animer un colloque dans le cadre de l'événement: « Textiles sismographiques. Symposium fibres et textiles 1995. »

Signalons qu'à l'occasion de sa quinzième année d'existence, le Conseil des arts textiles du Québec organise une trentaine d'expositions à travers toute la province pour souligner la participation à l'art textile de plus de 80 artistes du Canada, des États-Unis, d'Europe et d'Australie. C'est dans ce cadre que le Musée du Québec sort des boules à mites sa collection de tapisseries québécoises.

## L'ATELIER DE SAINT-ROCH

Marcel Marois fut de la première génération des artistes locaux qui ont envahi le quartier Saint-Roch. Des dizaines d'autres ont suivi le mouvement jusqu'à voir arriver l'École des arts

visuels. Aujourd'hui, on ne compte plus les ateliers d'artistes. On parle d'un nouveau quartier latin, d'un village des arts. Bientôt, on ne reconnaîtra plus la basse-ville.

Les artistes se réunissent par lots. Marcel Marois occupe un atelier spacieux de la rue de la Salle, dans l'ancienne usine Otis (les ascenseurs). Il peut y loger sans difficulté deux superbes métiers à tisser de haute lice et des montages de laines de toutes les couleurs.

Ils étaient dix artistes et ils cherchaient un endroit propice où travailler à l'aise. Sans subvention aucune, ils ont acheté l'usine Otis désaffectée. Ils l'ont fait aménager par l'architecte Martin Mainguy et ont rebaptisé ce « bateau-lavoir » local: « la maison longue ».

Cela donne dix ateliers d'artistes parmi les plus créateurs à Québec. Ils s'appellent Nicole Malenfant, Lauréat Marois, Lucie Lefebvre, Lucienne Cornet, Céline Allard, Diane Landry, Paul Béliveau, Danielle April, Claire Lamarre et Marcel Marois.

## DE SAINT-ÉPHREM AUX BEAUX-ARTS

Marcel Marois est né à Saint-Éphrem de Beauce, en 1949. Avec son frère jumeau, Lauréat, peintre-graveur, ils sont les aînés de cinq garçons élevés sur la ferme familiale. Le designer en vêtements, Bertrand Marois, de la rue Petit-



Louis-Guy Lemieux

Champlain, c'est leur frère. Des enfants précoces s'il en est. « À cinq ans, raconte Marcel Marois, ma mère nous avait demandé à Lauréat et moi ce que nous voulions faire quand nous serions grands... Sans aucune hésitation, nous avons répondu de la même voix: artiste-peintre... »

C'est qu'ils dessinaient sans arrêt depuis tout petits. Ils reproduisaient avec de simples crayons à colorier les toiles de maîtres qu'ils trouvaient dans des revues. Des copies de Chardin, de Gainsborough, la chambre à coucher de Marie-Antoinette à Versailles, d'après Le Brun, et d'autres classiques. Leur chambre en était tapissée. La parenté, les voisins venaient visiter, comme une galerie d'art.

Quand vient le temps des études supérieures, le choix s'impose: l'école des Beaux-Arts. S'ils choisissent celle de Québec plutôt que celle de Montréal, c'est par commodité. La capitale est plus proche de la Beauce que la métropole.

Marcel Marois ne le regrette pas. La grande Jeanne-d'Arc Corriveau et enseigne la tapisserie d'art. Il voulait être peintre. Sous l'influence de Jeanne-d'Arc Corriveau, il sera artiste-licier.

Lauréat Marois s'impose rapidement dans la gravure. Marcel, lui, prendra quelques années de plus à se faire un nom. Sa première chance lui viendra avec l'exposition Rothmans, en 1977, qui fut montrée un peu partout au Canada. Il y expo-

se une grande tapisserie « Icône nordique » qu'on peut voir dans le hall de la compagnie Rothmans, à Québec.

L'autre grand moment décisif, ce fut la prestigieuse 10<sup>e</sup> biennale de Lausanne. Il fut d'ailleurs invité de nouveau à la 13<sup>e</sup> biennale de Lausanne, en 1987. La liste de ses expositions individuelles et collectives fait le tour de monde plusieurs fois.

Marcel Marois aime les grandes villes. Québec a d'autres qualités. « Ici, dit-il, je peux m'isoler facilement et consacrer plus de temps à ma production... Si je vivais ailleurs, mon travail serait profondément différent... »

Les critiques spécialisés disent que Marcel Marois renouvelle le langage pictural de la tapisserie. Lors d'une exposition à Londres, l'an dernier, une experte, Janis Jefferies, a écrit que l'artiste-licier de Québec réussissait l'exploit « d'estomper la frontière entre l'abstraction et la figuration... »



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES  
Marcel Marois

# Pas de hausse de taxes à Québec en 1996

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les contribuables de la ville de Québec n'auront pas d'augmentation de taxes en 1996.

Les actions du comité de travail sur le budget mis sur pied en vue de la préparation du budget de 1996 et des contribuables du quartier Montcalm ont porté fruit.

Le maire Jean-Paul L'Allier a fait part de l'intention de son administration de « ne faire subir aux contribuables de Québec aucune augmentation de taxes en 1996 » hier soir, lors de son discours sur la situation financière de la ville au conseil municipal.

## DÉFI DE TAILLE

Mais le défi est de taille, dit le maire. Il signifie une réduction importante des dépenses en immobilisations, des compressions de dépenses significatives, une réduction des effectifs.

Il a fait voir que les contribuables du quartier Montcalm ne ne plaiginaient pas du taux de taxation de Québec, mais de l'effet direct de l'augmentation de la valeur de leur propriété sur le compte de taxes.

En attendant une réforme fiscale, M. L'Allier demande des changements majeurs au rôle d'évaluation pour adoucir justement les effets du rôle sur le compte de taxes. Le système

désavantage pour le moment le citoyen et profite aux gouvernements supérieurs qui voient leurs propriétés bénéficier d'une baisse importante de leur évaluation.

Pour 1995 le budget de la ville est de 330,3 millions \$, dont 109 millions \$ sont réservés aux salaires.

Selon les indications fournies par le trésorier de la ville, l'année devrait se terminer avec un surplus de 3 millions \$.

## UN GEL N'EST PAS SUFFISANT, SELON JOBIN

Le conseiller indépendant Jacques Jobin a fait voir qu'un gel des taxes n'est pas suffisant dans le contexte actuel. Il faut les baisser et réduire les dépenses et la dette.

Au sujet de cette dernière il a affirmé que la ville est aussi pire que les gouvernements fédéral et provincial avec une dette de 700 millions \$ « toutes dettes confondues ».

Le maire l'a accusé de faire de la démagogie en mêlant à la dette de la ville sa part de la dette de la Communauté urbaine de Québec.

M. Jobin dit encore que l'administration L'Allier dépense régulièrement d'environ 14% son budget d'immobilisation.

## EN BREF

### QUÉBEC

## Le voleur à la seringue condamné

Thierry Breton, un jeune homme de Québec, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement. Sous la menace d'une seringue qu'il prétendait contenir du sang contaminé au sida, il avait forcé une jeune femme à lui remettre ses espadrilles. L'incident s'est produit en juin.

## 100 000 \$ de stupéfiants par mois

Un autre individu arrêté lors du démantèlement d'un réseau de trafic de stupéfiants, en mai, a été condamné à cinq mois de prison et à une période de probation de trois ans. Il s'agit de Benoît Bérubé, de Sainte-Foy. Le réseau, qui avait certains liens avec les Hell's Angels, écoulait plus de 100 000 \$ de stupéfiants par mois dans la région de la capitale.

## Six mois à l'ombre

Hugo Murdock, un employé de la Maison Dauphine qui avait été arrêté deux fois en deux mois en possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic, devra passer les six prochains mois derrière les murs. Une période de probation de trois ans a en outre été imposée au jeune homme de 21 ans, de Québec, arrêté en juillet et en septembre à la place d'Youville.

## PROCÈS DE ROGER AUBIN

# Le jury est formé

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

QUÉBEC — Sept hommes et cinq femmes ont été choisis, hier, au palais de justice de Québec, pour former le jury au procès de Roger Aubin, un Longueuillois de 35 ans accusé de meurtre non prémédité.

L'affaire remonte à 1990, quand un jeune homme de 20 ans, Stéphane Morin, a été abattu en pleine rue du quartier Saint-Sauveur, à Québec. La suite des événements ne peut être rappelée, les jurés n'ayant encore entendu aucune preuve à ce sujet.

Le juge Jean-Claude Beaulieu a libéré ceux-ci jusqu'à lundi, date à laquelle le procès devrait véritablement se mettre en branle.

D'ici là, le procureur de la couronne, M<sup>e</sup> Sabin Ouellet, et l'avocate de l'accusé, M<sup>e</sup> Sylvie Lachance, doivent débattre de points de droit devant le juge Beaulieu.

## LIBERTÉ PROVISOIRE

D'autre part, le ministère public n'avait plus d'objection hier à la mise en

liberté provisoire de Yannick Thériault, l'individu de 21 ans de Québec arrêté jeudi dans un second coup porté par les policiers de Québec contre les trafiquants de drogue du Vieux-Québec.

Le juge Jean Drouin a toutefois entériné les conditions réclamées par le procureur de la couronne, M<sup>e</sup> Paul Mercier.

Ainsi, Thériault s'est vu interdire la fréquentation des débits de boisson ainsi que la possession de toute arme, télé avertisseur et téléphone cellulaire.

Il devra en outre se trouver chez lui de 23 h à 7 h, se présenter à la sûreté municipale de Québec tous les 15 jours et déposer son fusil de calibre .12.

Enfin, son père est venu de Saint-Fabien pour souscrire un engagement de 3000 \$ en son nom.

La date du retour de Thériault devant le tribunal a été fixée au 17 octobre.

Au cours de la perquisition effectuée à l'endroit où le prévenu a été appréhendé, les policiers ont mis la main sur environ 45 000 \$ de drogue.

## EN BREF

### LOTBINIÈRE-APPALACHES Nouvelle administratrice

Secrétaire-trésorière de la paroisse de Disraeli, M<sup>me</sup> Magda Matteau vient d'être élue au poste d'administratrice de la zone Lotbinière-Appalaches de la Corporation des secrétaires municipaux du Québec. Son mandat est de deux ans.

## À sacrifier

Dernière chance de se procurer les derniers modèles 95 de

Talon Vision Summit Wagon Summit et ce à des prix que vous ne reverrez jamais

MAISONNEUVE

Jeep Eagle

138, Maisonneuve 47, boul. René-Lévesque Est (à côté du Grand Théâtre) 529-8135

## Vente Anniversaire

20% de rabais sur plusieurs grands noms de la mode.

40% de rabais sur une sélection d'ensembles de coton molletonné et d'imperméables.



30% de rabais sur les collections Glynnie Percy et Velibec.

50% de rabais sur une sélection d'ensembles de coton molletonné.

20% à 50% de rabais sur une sélection de vêtements dans les tailles de 0 à 20 ans.

concept mode  
clément  
0-20 ans  
Siège social: (418) 626-0006

Rivière-du-Loup  
St-Georges  
Chicoutimi  
Rimouski  
Drummondville  
Trois-Rivières  
Victoriaville  
Sherbrooke

Pointe-Claire  
Repentigny  
Rosemère  
Montréal  
Brassard  
St-Bruno  
Laval

Québec  
St-Foy  
Lévis

## MEPHISTO AIR-JET

LA CHAUSSURE AVEC SEMELLE À CIRCULATION ET COUSSIN D'AIR

- Ventilation du pied
- Marche aisée sans fatigue = en forme toute la journée
- Mousse de latex dans la semelle = marcher sur un tapis épais de mousse



POULIOT

LÀ OÙ CHAUSSURES ET SANTÉ VONT DE PAIR  
2990, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

# LE QUÉBEC LE CANADA

## RÉFÉRENDUM 95

### Le huard plonge

#### L'entrée en scène de Bouchard impressionne les cambistes

ROB CARRICK  
Presse canadienne

■ OTTAWA — Après être monté en flèche, le dollar canadien a fait une chute en vrille à la suite du nouveau rôle confié à Lucien Bouchard dans la campagne référendaire au Québec.

La devise a baissé de plus de 0,40 cent hier, en matinée, avant de remonter tout doucement pour clôturer à 74,90 cents US, ce qui représente une perte de 0,20 cent pour la journée.

Le dollar ayant été malmené, la Banque du Canada s'est sentie obligée de procéder à une hausse plus importante que prévu de son taux d'escompte, interrompant ainsi une tendance à la baisse des taux d'intérêt.

Jeffrey Hall, l'analyste chargé d'observer les fluctuations du marché canadien pour le compte de la firme Technical Data à Boston, a déclaré que les marchés monétaires croient que M. Bouchard est en mesure de

renverser la vapeur et augmenter les chances du camp du OUI au référendum.

« Si on parle de quelqu'un de crédible, d'un rassembleur, ce serait M. Bouchard », a lancé M. Hall. « Un cambiste avec qui je m'entretenais aujourd'hui a parlé de lui comme d'un autre Mussolini ou Alexandre le Grand. »

M. Bouchard a été nommé négociateur en chef du Québec avec le Canada si jamais la province devenait un État souverain. Il remplace aussi le premier ministre Jacques Parizeau à plusieurs occasions cette semaine comme principale personnalité de la campagne du OUI.

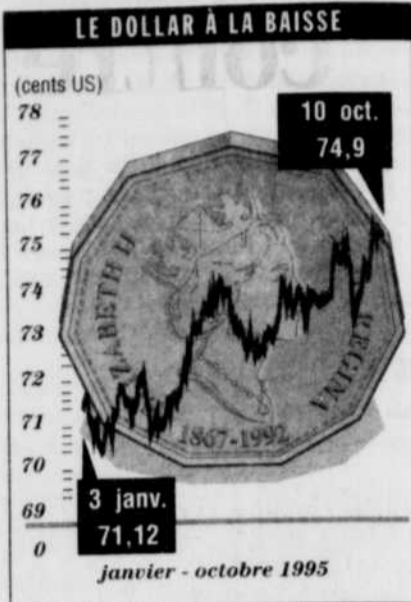
« On estime que comme M. Bouchard est plus populaire, la campagne du OUI aura le vent en poupe », a souligné Mario Angastiniotis, analyste chez MMS International.

Une série de sondages montrant le camp du NON solidement en tête avait fait bondir le dollar au-dessus des 75 \$US la semaine dernière, pour la première fois en presque deux ans.

La valeur accrue de la devise canadienne avait provoqué une chute des taux hypothécaires et augmenté les pressions à la baisse sur les autres taux d'intérêt des prêts à la consommation.

Hier, cependant, les taux d'intérêt étaient à la hausse, la Banque du Canada ayant fixé son taux d'escompte à 6,63 %, ce qui représente une augmentation de 0,13 point de pourcentage.

Les analystes croient que cette progression n'est que temporaire et qu'elle n'affectera en rien le coût des emprunts à la consommation à moins que



le dollar ne continue à glisser.

Ce n'est pas la première fois que Lucien Bouchard fait peur aux marchés monétaires durant la campagne référendaire et provoque ainsi une chute de la devise canadienne.

Il y a un mois en effet son commentaire selon lequel le mouvement souverainiste ne lâcherait pas prise même en cas de victoire du Non au référendum avait entraîné un recul sensible du dollar qui avait chuté de plus d'un cent.

« Cet homme a vraiment de l'influence sur les marchés monétaires », a conclu Andrew Pyle, économiste en chef chez PATH International.

### 92 300 emplois menacés

#### Johnson cherche à ramener le débat sur le terrain économique

VINCENT MARISSAL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — À l'argument constitutionnel lancé lundi sur la place publique par le OUI, le NON aura mis moins de 24 heures à contre-attaquer avec la précarité des emplois dans un Québec souverain. Selon un résumé d'études présentée hier par Daniel Johnson, près de 100 000 emplois sont menacés par l'indépendance du Québec.

Pour en arriver à cette conclusion pour le moins inquiétante, le camp du NON a compilé les données de 11 études, dont cinq commandées par le ministre Le Hir, portant sur la situation de l'emploi dans un Québec souverain.

De ces études, qui vont de 37 000 pertes d'emplois jusqu'au chiffre affolant de 185 000, le camp du NON a tiré le scénario moyen de 92 300 emplois en moins le lendemain d'un OUI majoritaire.

D'entrée de jeu, Daniel Johnson s'est bien défendu de brandir des arguments de la peur, s'en tenant, dit-il, à des scénarios « optimistes ».

« On ne veut pas se faire accuser d'être catastrophique, a mentionné M. Johnson hier au cours d'une conférence de presse à Québec. Minimale, on s'en va dans des sables mouvants le lendemain d'un OUI, on n'alléguera pas la catastrophe. »

Cela dit, aucune étude connue ne fait

état d'une amélioration du marché de l'emploi advenant la souveraineté, qui ne peut que condamner des dizaines de milliers de travailleurs au chômage, affirme-t-il.

De plus, ajoute le chef du NON, 92 300 jobs perdus ne serait qu'un minimum, puisque les études épluchées par le NON ne tiennent pas compte des secteurs comme le tourisme, le textile et l'habillement, l'agriculture, la construction et les fonctionnaires fédéraux.

Même les analyses les plus pessimistes, qui chiffrent à 185 000 emplois perdus, ne comprennent pas ces secteurs et pourraient donc sous-estimer l'impact de la souveraineté, selon le camp du NON.

Reprenant devant les journalistes un passage de son discours prononcé à midi devant la Chambre de commerce de Québec, Daniel Johnson a aussi prédit que les investisseurs étrangers

tourneront le dos au nouveau pays, mais également au Canada en raison du climat d'instabilité.

« Le lendemain de la séparation, les détenteurs d'obligations du Canada et du Québec, les Japonais, les Américains et les Allemands appelleront leur courtier et diront: Vendez, et je ne veux plus en entendre parler, vous m'en reparlez quand ce sera réglé dans ce coin-là du monde. »

Selon M. Johnson, la souveraineté « jette de l'incertitude dans le portrait et la sanction est immédiate: les gens n'investissent plus dans des circonstances comme ça ».

Accompagné M. Johnson et Michel Bélanger, l'économiste Yves Rabreau, a quant à lui insisté sur les risques d'une période de transition, inévitable après l'indépendance. Selon l'économiste, il faudra attendre de trois à quatre ans avant que le Québec puisse commercer normalement avec ses partenaires internationaux et canadiens.

Quant à la situation monétaire, un Québec souverain subira un an ou deux d'importantes perturbations, après quoi l'on saura s'il est possible de garder le dollar canadien, ajoute M. Rabreau. « Ce sera encore plus long si on ne peut pas garder le dollar canadien, parce qu'il y aura vraiment une



Le chef du NON parlait devant la Chambre de commerce de Québec.

fuite continue de capitaux à l'extérieur du Québec », enchaîne l'économiste.

A cela, M. Johnson ajoute que le premier ministre Parizeau « a oublié une quarantaine d'années d'enseignement qu'il a données et reçues », lui qui a dit pendant des décennies qu'un pays souverain doit avoir sa banque et

sa monnaie pour contrôler son économie.

Devant son auditoire de la région de Québec, le chef du NON s'en est également pris au projet des souverainistes de faire de la Ville, la capitale forte du pays proposé. « Ça ne sert à rien d'être la capitale d'un pays affaibli, ce n'est pas un progrès », a-t-il conclu.

### Le ministre Ouellet fait flèche de tout bois

#### L'inauguration de la Place de la FAO tourne au débat référendaire

RÉJEAN LACOMBE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministre des Affaires étrangères du Canada, André Ouellet, a provoqué, hier, un incident politique lors de l'inauguration de la Place de la FAO en livrant une longue apologie du fédéralisme canadien devant une importante délégation de dignitaires étrangers.

Cette envolée pour le moins dithyrambique du ministre fédéral, en plus de provoquer un certain malaise, a attisé la colère de l'épouse du premier ministre du Québec, Lisette Lapointe, qui a quitté précipitamment la tribune d'honneur pour se réfugier dans la foule.

Pendant ce temps, le premier ministre Parizeau, sourire en coin, a écouté sans broncher la longue tirade du ministre dont le discours s'est attiré des huées de la part de différentes personnes qui étaient venues assister à l'inauguration de la Place de la FAO.

Toutefois, M. Parizeau devait prendre quelque peu sa revanche, à la satisfaction de tous, en empruntant la voie de la diplomatie. S'adressant au directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, le premier ministre a déclaré: « Je regrette Monsieur le directeur général que l'on cherche à vous entraîner dans les débats qui se propagent actuellement dans la société. Je n'y toucherai pas. Nous sommes ici

pour célébrer le 50e anniversaire de la FAO. »

Cependant, au terme de son discours, M. Parizeau n'a pu s'empêcher de pousser lui aussi une petite incursion dans la politique. « Nous qui, bientôt, auront à décider si ce qui n'est qu'une province aujourd'hui, on nous l'a rappelé tantôt, deviendra un pays qui fera partie de la FAO. »

Cette mise au point du chef du gouvernement québécois s'est attirée des applaudissements et des bravos. Mais M. Parizeau, de même que son épouse, ont par la suite refusé de commenter cet incident. Ils se sont dirigés vers un petit groupe de manifestants qui demandaient « justice pour les jeunes médecins ».

Quant au ministre des Affaires étrangères, il a précisé à l'intention des journalistes qu'il ne s'agissait pas là d'une cérémonie protocolaire. Invité à commenter le geste de Mme Lapointe, le ministre Ouellet s'est contenté de dire, sans toutefois la



MM. Parizeau et Johnson se sont tout de même serré la main.

nommer, qu'il y a des gens qui ont la couenne mince ».

En fait, l'incident tourne autour de l'hommage rendu à l'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B.

Pearson, qui est considéré comme l'un des principaux fondateurs de la FAO.

Son fils, M. Jeffrey Pearson, avait mis en quelque sorte la nappe au ministre Ouellet en disant que son père

éprouvait envers les aspirations du Québec, à l'intérieur de la Confédération, une sympathie et une compréhension « que l'on a tant besoin aujourd'hui ».

Faisant appel au souvenir de M. Pearson, le ministre Ouellet est entré tête première dans la ronde à couleurs référendaire. « Avant M. Pearson, dit-il, les francophones n'étaient pas bien considérés et les anglophones dominaient l'économie québécoise. C'est sous M. Pearson que les francophones ont pris les choses en main. Tellement bien qu'il y a le premier ministre qui croit qu'ils en prennent trop. »

Évoquant la politique du bilinguisme, M. Ouellet explique qu'elle a permis aux francophones hors Québec de prospérer. Dans la même foulée, le fédéralisme coopératif a permis, selon le ministre, de réaliser des progrès considérables.

Devant les journalistes, M. Ouellet devait préciser que les propos qu'il venait de tenir n'étaient pas prémédités et que c'était sous le coup de l'inspiration qu'il s'était livré à une telle apologie. « Au lendemain du référendum, rajoute-t-il, quel que soit le résultat, le premier ministre du Québec devra être un rassembleur. Un Québécois sur deux ne partage pas son opinion. Il devra être capable de rassembler tout le monde. »

RÉFÉRENDUM 95

# Mulroney en guerre contre les séparatistes

MARIE TISON  
Presse canadienne

■ WASHINGTON — L'ancien premier ministre Brian Mulroney est parti en guerre contre les séparatistes québécois dans le *New York Times*.

Il défend le Canada dans un texte qu'a imprimé l'important quotidien new-yorkais dans sa page d'opinion hier, sous le titre « Les séparatistes québécois veulent tout avoir ».

Une grande caricature accompagne le texte: il s'agit de l'énorme tête d'un bébé, une fleur de lys sur le front, qui braille des grosses larmes marquées d'un C.

L'ancien premier ministre conservateur s'en prend aux leaders séparatistes, qui ont affirmé en début de campagne que les Québécois deviendront une « minorité risible » s'ils demeurent au sein du Canada.

Il affirme que le Canada ne peut être aussi pire que le prétendent les séparatistes puisqu'ils promettent aux Québécois le droit de conserver la citoyenneté canadienne, le passeport canadien, la devise canadienne et l'union économique canadienne.

### AVANTAGES CANADIENS

« Quel toupet ! écrit-il. On nous dit que le Canada est si terrible que les séparatistes doivent le briser, à la condition qu'ils puissent conserver tous les avantages de la citoyenneté canadienne ! »

M. Mulroney rappelle que des Québécois ont occupé le poste de premier ministre du Canada pendant 35 des 50 dernières années.

« Cela ne me semble pas de l'oppression », écrit-il. Il ajoute que des Canadiens français occupent aujourd'hui les postes de gouverneur général, de premier ministre, de ministre des Finances, de ministre des Affaires étrangères et de juge en chef de la Cour suprême.

« Toute une minorité risible », ironise-t-il. Il soutient que le Canada est un pays si libre qu'il permet à un parti politique créé dans le but de le démembrer de devenir l'opposition officielle à Ottawa.

### INFLUENCE INTERNATIONALE

L'ancien premier ministre ajoute que l'influence internationale du Canada est remarquable, notamment grâce à sa participation au groupe des sept plus grands pays industrialisés.

« Les Québécois et les Canadiens perdraient cette participation privilégiée et verraient leur influence baisser de plusieurs crans à l'Organisation des nations unies et au sein de l'OTAN.

Il rappelle aussi que l'Index du développement humain des Nations unies place le Canada au premier rang en terme de qualité de vie.

« Est-ce que les Québécois voudraient échanger cette position pour le 11e ou le 21e rang ? » demande-t-il.

M. Mulroney admet que la lutte pour la préservation du français a été héroïque, en dépit des garanties inscrites dans la loi constitutionnelle de 1982.

# Réformer la constitution est impossible, selon Allaire

SAINTE-FOY (PC) — En dépit des allégations du camp du NON, toute réforme de la Constitution canadienne de 1982 est impossible, estime Jean Allaire.

« Nous sommes dans un cul-de-sac constitutionnel » a soutenu Me Allaire hier, devant une cinquantaine d'étudiants en droit de l'université Laval.

Me Allaire, qui est le fondateur du Parti action démocratique et qui a milité pendant 35 ans dans le Parti libéral du Québec, fait campagne pour le OUI au référendum du 30 octobre.

Le raisonnement de Jean Allaire est le suivant: MM. Jean Chrétien et Daniel Johnson prétendent qu'il faut attendre la conférence constitutionnelle de 1997 pour réviser la constitution canadienne qui a été imposée au Québec en 1982.

Mais cette conférence constitutionnelle est prévue uniquement pour réexaminer les clauses d'amendement de la constitution. Or il faut l'unanimité des provinces pour apporter des modifications au processus d'amendement à cause du droit de veto consenti à chaque province.

### « RIEN NE SERA CHANGÉ »

« Rien ne sera donc changé et nous serons dans un cul-de-sac, car il y aura toujours quelqu'un pour dire Non au Québec », a dit Me Allaire. « Depuis l'échec de l'Accord du lac Meech, les gens au Canada anglais ne veulent en aucune façon céder plus de pouvoirs pour le Québec », a signalé le fondateur de l'Action démocratique.

# Laissez-passer canadien



Le premier ministre Jean Chrétien et le ministre du Revenu David Anderson exhibent une reproduction géante d'un laissez-passer canadien fait au nom de M. Chrétien, lors d'une cérémonie tenue à l'aéroport de Vancouver. Le « Canpass » permettra à un grand nombre de Canadiens de franchir les douanes sans subir d'interrogatoire, à l'avenir.

# Pas de hausse de taxes si c'est OUI, promet Parizeau

■ MONTRÉAL (PC) — Le premier ministre Jacques Parizeau s'est engagé hier à ne pas augmenter le fardeau fiscal des Québécois au lendemain d'un OUI.

« Il n'y aura pas de hausse de taxes et d'impôts », a affirmé M. Parizeau sur les ondes du réseau TVA.

Le premier ministre a précisé par la suite que sa prédiction valait au moins pour la première année suivant le référendum et probablement pour la suivante.

Quoique confiant, il a évité de se prononcer pour la troisième année d'un Québec indépendant, trop de facteurs entrant en ligne de

compte.

Le chef du camp du OUI a justifié son optimisme par l'économie de trois milliards \$ qu'apporterait, selon lui, la fin des dédoublements Québec-Ottawa. Il n'y aurait plus qu'un seul ministère de l'Environnement, un seul ministère de l'Agriculture, a-t-il illustré.

« On va avoir les moyens, on va faire des économies », a assuré le leader souverainiste.

De plus, dans le moment, les deux gouvernements « se battent sur le dos du monde », ce qui ne serait plus le cas avec un Québec seul aux commandes, a-t-il fait valoir.

M. Parizeau, qui a passé la journée à Québec, présidera ce matin un conseil des ministres avant de reprendre la tournée.

# Débat: les deux camps s'accusent de mauvaise foi

QUÉBEC (PC) — À l'extrême limite du délai fixé par les télédiffuseurs, le débat sur le débat se poursuit: les camps du OUI et du NON, qui s'accusent mutuellement de mauvaise foi, sont toujours devant une impasse.

En début de journée hier, le camp du OUI a d'abord accepté le principe d'un débat à deux en exigeant cependant que les conséquences d'un NON fassent également partie du débat.

Réponse positive du côté du NON, d'autant plus surprenante que le chef libéral Daniel Johnson refuse depuis le début de la campagne de traiter des conséquences d'un vote négatif. Ce n'est pas l'enjeu du débat, répète-t-il depuis presque deux semaines.

Le consortium des diffuseurs a alors proposé un débat dont un tiers serait consacré à la question référendaire, un tiers aux conséquences d'un OUI et une dernière partie aux conséquences d'un NON.

Refus de la part du OUI, qui désire que le dé-

bat porte à proportions égales sur les conséquences d'un OUI et d'un NON. « On a aucun problème à discuter de la question référendaire, mais ça fait un débat deux-tiers, un tiers. On accepte le principe du débat à deux, mais seulement si on a la parité », explique Jean-François Lisée, conseiller du premier ministre Parizeau.

Le chef du NON, Daniel Johnson, accuse ses adversaires de tout tenter pour éviter qu'un débat télévisé se tienne en posant toujours de nouvelles conditions.

« Nous avons immédiatement accepté l'offre des diffuseurs », a-t-il expliqué hier. Il s'insurge que le camp du OUI diffuse « l'information au compte-gouttes, mais le spectacle à la tonne. Pour l'instant, les efforts d'information ne portent que d'un seul côté », conclut-il.

M. Parizeau, dit-il, voulait un débat à quatre pour avoir à parler le moins possible. « Une demi-heure à 35 personnes, ça aurait été parfait pour lui », lance-t-il.

### LIGNE OUVERTE

# Johnson reconnaît que le Canada devra négocier

VINCENT MARISSAL  
Le Soleil

QUÉBEC — Si la ligne ouverte s'est relativement bien passée, la veille à Chicoutimi, Daniel Johnson a rencontré hier matin plus d'opposition avec les auditeurs de la Bande à Gillet. Le chef du NON a haussé le ton à quelques reprises, qualifiant même d'absurdes et de ridicules les propos d'un auditeur.

Au cours d'un autre échange animé, au cours duquel un auditeur l'accusait de mentir, M. Johnson a reconnu qu'il y aura effectivement des négociations entre un Québec souverain et le reste du Canada.

Il a toutefois mis en doute le résultat de telles négociations. « On va s'asseoir (avec le reste du Canada) et on va se regarder comme des chiens de faillence, a-t-il répondu. C'est sûr que ça va se faire, mais qui va gagner et ça va finir comment ? Jacques Parizeau dit que l'on va garder la citoyenneté, le passeport, la monnaie, ce n'est pas vrai. »

Accusé de faire peur au monde par ce même auditeur, le chef libéral a répliqué que c'est de la « foutaise » de vouloir faire en 40 semaines, ce que l'Europe a mis 50 ans à accomplir.

Par ailleurs, M. Johnson s'est dit persuadé que les événements de 1982 après référendum de 1980, qui ont mené au rapatriement de la constitution en 1982, ne se reproduiraient pas.

Jacques Parizeau ne sait pas comment le Canada a changé, a-t-il dit, ajoutant que partout au Canada, des premiers ministres veulent des changements au système fédéral.

Annouçant d'emblée une question « vache », Robert Gillet lui a demandé au chef du NON ce qu'il pensait du français de Jean Chrétien, qui parle comme un « allégé », selon l'animateur.

« Je n'ai pas à commenter l'accent de la Mauricie ou critiquer la grammaire des députés, a esquivé M. Johnson. Il (M. Chrétien) ne crée pas de gêne où il passe. »

### SAINT-JEAN

# Clyde s'en mêle

Si le Québec dit non à la souveraineté, le reste du Canada pourrait être disposé à procéder à des changements constitutionnels afin de répondre aux inquiétudes de la province, a exprimé hier le premier ministre terre-neuvien Clyde Wells. « Je ne crois pas qu'un NON au référendum doive être interprété comme le statu quo pour toujours ». (PC)

**FORFAIT HIPPO-SENSATIONS**  
Les jeudis et samedis à 18h30 au clubhouse LE CAVALLO comprenant:  
Les entrées  
Le programme de courses  
Choix de tables d'hôte  
\$5 en argent de pari

**2995** /pers.  
(Taxes et service inclus)

Restaurant  
**Le Paddock**  
HIPPODROME DE QUÉBEC  
INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS  
525-8268

**GRANDE LIQUIDATION**

**Grand Cherokee**  
À vous de profiter de prix que vous ne reverrez jamais

**MAISONNEUVE**  
Jeep Eagle

138, Maisonneuve  
47, boul. René-Lévesque Est  
(à côté du Grand Théâtre)  
**529-8135**

À l'occasion du **18e anniversaire** du restaurant

**APSARA**

Services de plats spéciaux pour l'occasion seulement.

**APSARA**  
Une délicieuse gourmandise  
71, RUE D'AUTEUIL - 694-0232

Cuisine cambodgienne, thaïlandaise et vietnamienne

**OSER** être soi-même être différent

Un groupe de thérapie qui permet de se prendre en main avec force et assurance en donnant un sens personnel à sa vie.  
10 rencontres hebdomadaires dans un encadrement professionnel et chaleureux débutant le 16 octobre à 19 heures au 915, boulevard René-Lévesque (coin Belvédère), salle 209. Vous pouvez me rejoindre au numéro de téléphone suivant: (418) 682-5225.

**Louis Blaquière, M. Ps.**  
Psychologue et psychothérapeute depuis 1984.

## RÉFÉRENDUM 95

## ÉCHANGES COMMERCIAUX

## Ottawa harcèlerait un Québec indépendant à la façon des USA, menace Martin

MARIE TISON

Presse canadienne

■ WASHINGTON — Le Canada exercerait à l'égard d'un Québec indépendant le même genre de harcèlement commercial qu'effectuent les États-Unis à l'égard du Canada.

C'est ce qu'a affirmé le ministre canadien des Finances Paul Martin, hier, lors d'une période des questions suivant l'allocation qu'il a prononcée devant le Canadian-American Business Council, pour exposer le genre de problèmes économiques qui attendent un Québec souverain.

« Il ferait face aux mêmes problèmes avec ses exportations au Canada que les Canadiens expérimentent parfois lorsqu'ils exportent aux États-Unis, a-t-il déclaré devant environ 150 personnes. Il ferait face au même harcèlement qui existe lorsqu'on exporte aux États-Unis. »

Il a expliqué que l'ensemble des mesures qui existent, à l'intérieur et à l'extérieur du Canada, pour assurer la poursuite des exportations et des investissements, disparaîtraient de l'uni-

vers québécois en cas de séparation. Une telle situation, dans une province qui dépend de ce point des exportations, aurait un rapide impact sur la création d'emplois et sur les investissements, a-t-il soutenu.

## MÉCANISMES PRÉVUS

En conférence de presse, un peu plus tard, M. Martin a fait observer que le projet d'union économique proposé par les forces séparatistes prévoyait la mise sur pied d'un mécanisme de règlement des conflits.

« Cela veut dire que l'union économique n'existe pas, a-t-il déclaré. On va traiter le Québec comme on traite les États-Unis et le Mexique, avec toutes les questions de loi, d'argumentation et de harcèlement qui existent entre deux États indépendants. »

M. William Merkin, qui a participé à la négociation de l'Accord de libre-échange nord-américain pour le camp des Américains, a confirmé les propos du ministre des Finances.

Il a affirmé que les manufacturiers de l'Ontario, par exemple, ou de la Colombie-Britannique, auraient beau jeu de déclencher une enquête sur les pratiques commerciales d'un Québec indépendant s'ils croyaient que ses exportations constituaient du dumping, ou bénéficiaient de subventions déloyales.

Il a déclaré que déjà, les entrepreneurs québécois faisaient face à ce genre de harcèlement de la part des États-Unis. Dans un Québec indépendant, ils seraient vulnérables au Canada également.

M. Merkin a affirmé qu'il ne connaissait pas assez bien l'économie du Québec pour prédire quelles industries pourraient être affectées davantage.

« Ce qui est clair, c'est que chaque fois que quelqu'un ne veut pas de concurrence, il peut faire appel à ces lois commerciales pour tenter d'affec-

ter le commerce », a-t-il déclaré à la Presse canadienne, à l'issue du discours de M. Martin.

Cette allocution portait d'abord et avant tout sur la situation économique du Canada, mais le ministre a passé plusieurs minutes à discuter de la question québécoise, affirmant, en anglais puis en français, que le fédéralisme et l'unité vaincraient.

« Les Québécois sont conscients que ce n'est qu'en demeurant au sein du Canada qu'ils pourront continuer à conquérir les marchés du monde », a-t-il déclaré.

Plusieurs questions de l'auditoire ont porté sur le référendum, ce qui a donné à M. Martin l'occasion de rappeler que la fédération canadienne avait connu des modifications fondamentales au cours des 20 dernières années.

« Les modifications vont continuer », a-t-il soutenu.

## Louis Garneau dit « non » à la propagande fédéraliste

OTTAWA (PC) — La chaîne de magasins de plein-air Trailhead, qui exploite deux boutiques à Ottawa, a demandé à ses fournisseurs québécois, l'an dernier, d'afficher leur attachement au Canada en fixant une étiquette en ce sens sur les vêtements qu'ils vendent.

Le propriétaire de Trailhead, Wally Schaber, s'est dit surpris hier de voir la lettre qu'il a envoyée aux compagnies Chlorophylle et Louis Garneau, l'an passé, faire surface dans les médias québécois à quelques semaines du référendum. « Mais jusqu'à maintenant, on n'en a parlé seulement au Québec et je n'ai reçu qu'un appel d'un client me disant qu'il n'achèterait plus chez nous », a-t-il dit, hier, de son bureau d'Ottawa.

M. Schaber affirme qu'il s'inquiète simplement de ce qu'il adviendrait des produits québécois si le Québec devenait un pays indépendant. « Nous savons ce que sont les conditions actuelles, mais on ne sait pas ce qu'elles seraient advenant la souveraineté du Québec, a-t-il expliqué. »

## Le « chef de l'opposition » souhaite rencontrer Li Peng

OTTAWA (PC) — Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard a écrit au premier ministre Chrétien pour demander, à titre de chef de l'opposition officielle à Ottawa, un tête-à-tête avec le premier ministre chinois Li Peng.

« Cette requête, a écrit M. Bouchard, s'inscrit dans le cours normal des choses puisque, en vertu d'une tradition constante, le chef de l'opposition peut s'entretenir avec les chefs d'État et de gouvernement en visite officielle. »

Au cours d'un point de presse, en fin de journée, le chef du Bloc a mentionné qu'il avait l'intention de discuter de commerce, du projet québécois et « bien sûr de la question des droits de la personne en Chine » avec le premier ministre Li.

Il critiquait, par ailleurs, la volonté d'Ottawa d'utiliser la visite d'un dignitaire étranger à des fins référendaires. Le premier ministre Chrétien a démenti ses allégations et indiqué qu'aucune

rencontre bilatérale n'avait pu être organisée, faute de temps.

## BUREAU DE CHRÉTIEN SURPRISE

La demande de M. Bouchard a pris le bureau du premier ministre Chrétien par surprise. L'hiver dernier, le chef du Bloc avait fait une demande similaire et obtenu de rencontrer Bill Clinton.

Cette fois la demande est plutôt tardive puisqu'elle arrive 24 heures à peine avant le début de la visite, a indiqué le directeur des communications du premier ministre, Peter Donolo.

« La réunion (à Montréal) a lieu dans trois jours », a-t-il ajouté. Il a fait remarquer que la demande d'entretien avec le président Clinton était parvenue au bureau de M. Chrétien quelques semaines avant sa visite officielle.

M. Donolo ignorait s'il serait possible d'acommoder M. Bouchard cette fois-ci vu l'horaire déjà chargé de M. Li.



Lucien Bouchard a conversé avec les employés d'une entreprise de recyclage de déchets chimiques, hier, à Chambly dans le cadre de sa tournée référendaire.

## COMMUNES

## Le fédéral reporte son exposé économique

HULL (PC) — Les Canadiens devront attendre après le référendum du 30 octobre pour prendre connaissance de l'exposé économique du ministre fédéral des Finances Paul Martin.

C'est ce que le ministre des Affaires intergouvernementales Marcel Massé a confirmé hier en conférence de presse.

L'an dernier, cet exposé avait eu lieu à la mi-octobre et avait permis au comité permanent des Finances de tenir des consultations pré budgétaires.

## L'INCERTITUDE

« On va le connaître après le 30 octobre. Une des raisons principales, c'est que les taux d'intérêt sont affectés considérablement par l'incertitude actuelle, y compris le référendum », a indiqué M. Massé.

Il a soutenu que la popularité du chef bloquiste Lucien Bouchard « est un élément négatif pour les marchés ». « Ils interprètent tout événement qui peut avoir un effet pour le OUI comme étant négatif pour les taux d'intérêt et pour le dollar canadien », a-t-il ajouté.

## CRÉDIBILITÉ

S'il veut que son énoncé soit crédible, a expliqué le ministre, le gouvernement doit attendre la fin de la campagne référendaire et l'évolution subséquente des taux d'intérêt.

Le ministre ne craint pas qu'Ottawa se fasse accuser de cacher aux citoyens la vraie nature de ses intentions.

Il a par contre accusé les souverainistes de ne pas présenter aux Québécois les véritables risques économiques d'un OUI.

## ... et le débat sur les cliniques d'avortement après le référendum

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé attendra que le référendum sur la souveraineté soit passé pour se prononcer sur la question délicate des frais encourus dans les cliniques d'avortement au Québec.

Un porte-parole du ministère a déclaré hier qu'Ottawa avait besoin de plus de temps pour décider si oui ou non le Québec violait la loi canadienne sur la santé en autorisant les cliniques d'avortement à imposer certains frais aux utilisatrices.

## PLUS D'INFORMATIONS

« Nous avons besoin d'être mieux informés pour juger de la situation qui prévaut au Québec », a déclaré Guy Bujold, du ministère de la Santé, au cours d'une interview.

Il a cependant nié que le délai soit lié à la tenue du référendum, le 30 octobre, mais d'autres sources ont indiqué qu'elles étaient persuadées du contraire.

« Je crois qu'il s'agit peut-être d'une manœuvre tactique », a dit Ginette Moquin, qui dirige la clinique Morgentaler, à Montréal.

En janvier, la ministre fédérale de la Santé, Diane Marleau, a lancé un ultimatum aux provinces: faites en sorte qu'il n'y ait plus de frais imposés

dans les cliniques privées à compter du 15 octobre ou alors le fédéral verra à couper vos paiements de transfert.

Les patientes qui recourent à l'avortement à la clinique Morgentaler de Montréal doivent déboursier entre 200 \$ et 500 \$.

Selon Mme Moquin, cette somme représente moins de la moitié des frais remboursés par la province.

Le gouvernement du Québec assume les frais reliés à l'avortement comme tel, mais ne rembourse pas aux médecins les frais relatifs à des services connexes comme l'aide psychologique et les tests à l'ultrason, jugés non nécessaires au plan médical.



Diane Marleau

RÉDUCTIONS FINALES

DE

35% à 50%

DE RABAIS

SUR NOS PRIX COURANTS

SUPERAUBAINES DU

SOLDE D'AUTOMNE

PROFITEZ DE NOS INCROYABLES

ÉCONOMIES SUR UNE SÉLECTION

DE SUPERBES VÊTEMENTS ET

D'ACCESSOIRES D'AUTOMNE

CLASSIQUES, DANS LES TAILLES

COURANTES ET LES PETITES TAILLES.

Hâtez-vous : les quantités sont limitées. Il se peut que les prix originaux aient déjà été réduits.

Talbots

Vêtements et accessoires classiques pour femmes depuis 1947

Place Ste-Foy (418) 656-4499

RÉFÉRENDUM 95

# Le maire de St-Augustin dit OUI du bout des lèvres

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le maire de Saint-Augustin, Denis Côte, votera « OUI », à titre personnel et sans grand enthousiasme.

M. Côte a pris position dans une lettre ouverte qu'il a fait parvenir au SOLEIL, hier.

D'entrée de jeu, M. Côte laisse entendre qu'il peut difficilement être taxé d'opportunisme: il votera pour le camp souverainiste, comme il avait endossé les accords de Charlottetown, en 1992. « Le « OUI » ne l'avait pas remporté comme cela risque de se répéter, cette année. »

**MOINS RISQUÉ AVEC LUCIEN BOUCHARD**

Il conclut sa missive en se réjouissant de la plus grande place maintenant accordée au chef du Bloc québécois. « Au moment d'écrire ces lignes, j'apprenais la nomination de Lucien Bouchard à titre de négociateur en chef pour le Québec. Le taux de risque vient de diminuer. »

M. Côte exprime beaucoup de réserve dans son appui. « Mon choix ne repose pas sur un besoin d'indépendance ni sur un sentiment nationaliste comme c'est le cas pour les vieux routiers du Parti québécois qui vivent de leurs souvenirs de jeunesse. » Ce qui les empêche de rassembler les jeunes, dit-il. Par ailleurs, il reproche au pre-

mier ministre Jean Chrétien de se borner à parler du Canada comme « le plus beau pays du monde... dans le passé. »

« De fait, personne dans le débat actuel ne nous a présenté une vision de l'avenir. » Et il ajoute, entre parenthèses, « Preston Manning — du Reform Party — n'y participant pas. »

Par contre, l'état lamentable des finances publiques semble avoir été un facteur décisif pour son adhésion au « OUI ». « En voulant nous présenter le coût de la séparation pour le Québec, Daniel Johnson nous a plutôt démontré que nous avons vécu au-dessus de nos moyens. (...) Son entêtement à nous démontrer le déficit d'un Québec souverain me laisse perplexe. »

Par ailleurs, « une récente étude gouvernementale démontrait que la principale cause de la hausse du chômage au Québec, au cours des trois dernières années, était reliée à la politique monétaire de la Banque du Canada. »

Le citoyen Côte en profite pour commenter le dossier Laurent Beaudoin, le pdg de Bombardier, qui estime qu'un Québec souverain pourrait être trop petit pour supporter de grandes firmes comme la sienne. « En bon hom-



Denis Côte

me d'affaires, il ne veut surtout pas mettre en péril les garanties financières supportées par le gouvernement canadien. » Cependant, avec la mondialisation des marchés, « Bombardier apprendra à faire face, sur une base strictement d'affaires, à ses concurrents habituels et qui viennent de pays plus petits et moins peuplés que le Québec, comme la Suède la Finlande. »

Au sein de la Communauté urbaine de Québec, M. Côte est le second maire à faire état publiquement de son allégeance. L'autre est le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier.

# Manif chez le patron de Bombardier

MONTRÉAL (PC) — Une cinquantaine de manifestants ont défilé, hier, le bâillon sur la bouche, devant le siège social de Bombardier, boulevard René-Lévesque, pour dénoncer la position prise par le président de cette société, Laurent Beaudoin, dans le débat référendaire.

« Ce ne sont pas des arguments, ce sont des menaces » qu'a formulées M. Beaudoin, a soutenu la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David.

**ACTION POPULAIRE**

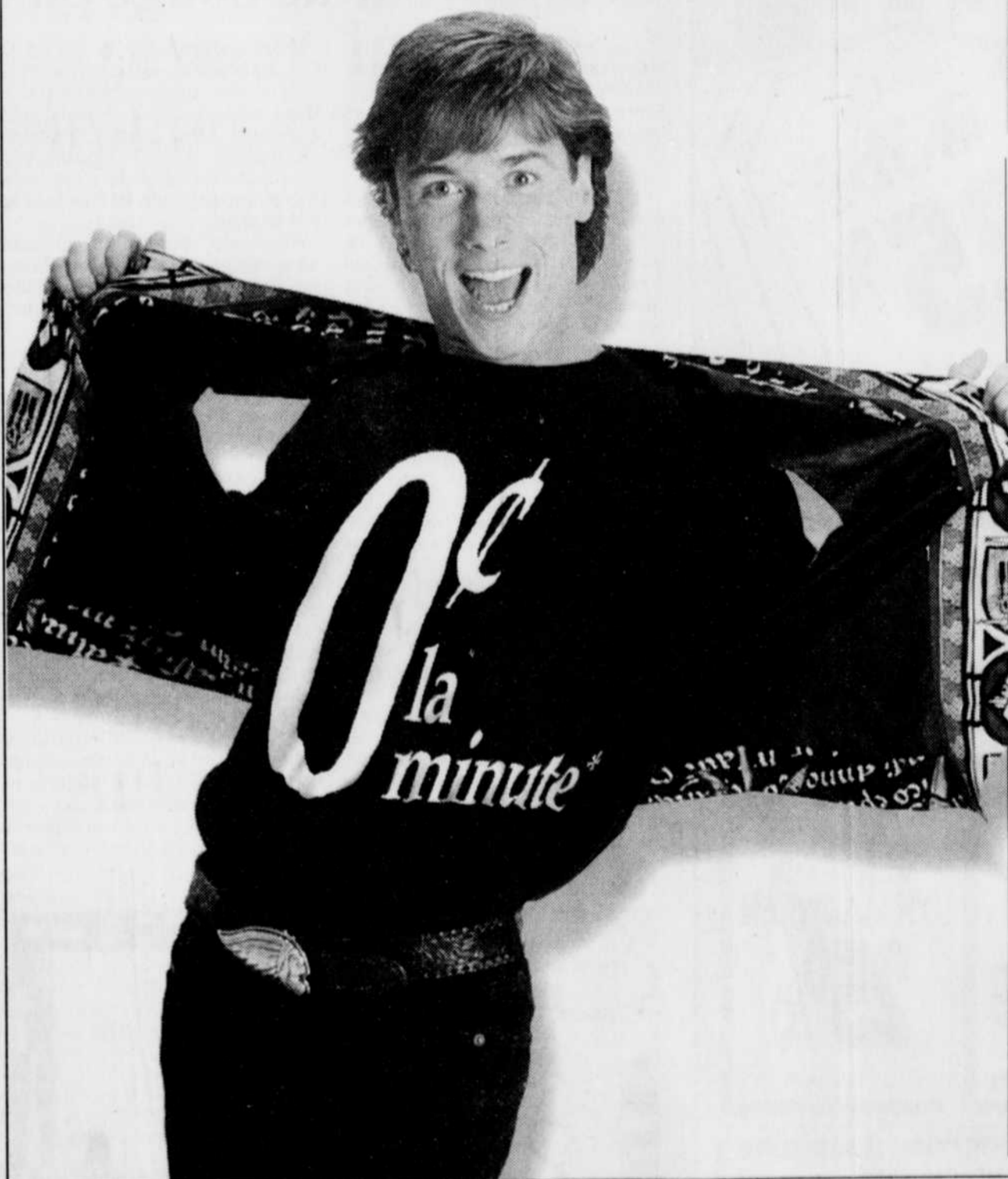
« Nous pensons que les groupes qui représentent les femmes, les mal logés, les assistés sociaux, ont d'autres choses à dire, qu'il y a d'autres préoccupations que celles présentées par les gens d'affaires », a pour sa part indiqué M. François Saillant, du Front d'action populaire en réaménagement urbain.

« Il y a la préoccupation de la pauvreté. Le OUI au référendum vise non seulement un changement national mais également des changements de société, des politiques sociales qui vont venir en aide aux pauvres et lutter contre la pauvreté. »

M. Beaudoin s'est prononcé en faveur du NON et n'a pas écarté la possibilité de démembrer son entreprise hors du Québec si le OUI l'emportait et que les conditions politiques nuisaient à la bonne marche de son entreprise.

Quatre mois après avoir lancé *Les loisirs Amigo*

# On en est toujours à zéro!



**0¢ la minute :**  
temps d'antenne local en soirée et tout le week-end.

Une fois de plus, Cantel a fait œuvre de pionnier en étant la première compagnie à offrir un tel tarif à la grandeur du pays!

Grâce au forfait *Les loisirs Amigo*, le temps d'antenne local n'est plus que de 0¢ la minute, du lundi au vendredi de 18 h à 8 h, et de 0¢ la minute à compter de 18 h le vendredi jusqu'à 8 h le lundi! En tout autre temps, les appels locaux sont seulement à 65¢ la minute. De plus,

les frais d'abonnement au forfait *Les loisirs Amigo* ne sont que de 35,95 \$ par mois, comprenant le téléphone portatif Motorola 910 que Cantel vous offre sans frais supplémentaires!



Ce téléphone cellulaire de fine pointe ne pèse que 9,8 oz et procure 100 minutes de temps de conversation ou 18 heures de temps d'attente. Il est doté de fonctions ultra-pratiques, telles la composition abrégée, la touche d'appel d'urgence et la mise en mémoire des trente numéros que vous utilisez le plus souvent.

Pour profiter à votre tour du forfait *Les loisirs Amigo*, rendez-vous sans tarder chez l'un de nos dépositaires agréés.

**CANTEL amigo**

On a toujours besoin d'un Amigo!

**CANTEL** Centres de communications

**QUÉBEC**  
2700, rue Jean Perrin, bureau 101  
(418) 843-0000

**LÉVIS**  
126, boul. du Président Kennedy  
(418) 838-9844

**CHICOUTIMI**  
1021, boul. de l'Université Est  
(418) 690-0535

**STE-FOY**  
2095, boul. Charest Ouest, bureau 109  
(418) 684-8884

3062, boul. des Quatre-Bourgeois  
(418) 651-1423

- la Saie
- EATON
- AVENTURE
- Z&S
- CONTRACENTRE
- CELLULAND
- Distribution... Consommateurs
- Maison Sony
- VITRO PLUS
- FUTURE SHOP
- DU-RO
- RadioShack
- Speedy
- Lebeau VITRES D'ARTS
- GE Magasin-Direct Entrepôt

\*Frais d'interurbain, frais de service de déplacement et taxes applicables en sus. Des frais de mise en service de 48,00 \$ sont exigibles. Engagement minimum de 18 mois. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Pour plus de détails, voyez un dépositaire agréé de Cantel.



**FRAISES**  
Produit de la Californie

97¢  
le chopine

**CELERI**  
Produit du Québec, gr. 24

67¢  
chacun

**CHAMPIGNONS**  
Blancs, café ou tranchés, de l'Ontario

87¢  
le chopine

**BROCOLI**  
Produit du Québec, gr. 14

67¢  
chacun

**BANANES**  
DEL MONTE, produit du Costa Rica

47¢  
le livre  
1,04\$ le kilo

**PAMPLEMOUSSES ROSES**  
Nouvelle récolte, produit de la Floride, gr. 56

4 pour 97¢

**LAITUE BOSTON VIVANTE "MIRABEL"**  
Culture hydroponique

87¢  
chacune

**TOMATES ROUGES**  
Produit de la Californie, préemballées

77¢  
le livre  
1,70\$ le kilo

**PIMENT VERT**  
Produit du Québec, préemballé

97¢  
le livre  
2,14\$ le kilo

SÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 OCTOBRE 1995.

CONSULTER NOTRE CIRCULAIRE EN MAGASIN POUR DE NOMBREUX AUTRES SÉCIAUX.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

## PROTECTION DES PRODUITS SANGUINS CONTRE LE VIRUS DU SIDA

## Le Canada en queue de peloton

■ TORONTO (PC) — Le Canada se classe en queue de peloton au chapitre de la prévention pour empêcher la contamination des produits sanguins par le virus du sida, selon une étude présentée hier à une commission d'enquête fédérale.

Sur 12 pays industrialisés étudiés par l'épidémiologiste montréalais Robert Rémis, le Canada présente le cinquième pire dossier. Les États-Unis, la Suisse, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et les Pays-Bas font mieux que le Canada, qui devance l'Australie, la France, la Belgique et l'Allemagne. Les données du Dr Rémis indiquent

que le taux d'occurrence du sida parmi ceux qui ont reçu du sang au Canada se situe à 1,8%. La Belgique présente le pire dossier à ce chapitre à 4,9%, alors que l'Espagne vient en tête de liste à 0,9%.

Le Dr Rémis ne peut toutefois expliquer pourquoi certains pays s'en tirent beaucoup mieux que d'autres.

L'étude a été menée pour éclairer le juge Horace Krever, qui préside la commission d'enquête fédérale chargée de faire le point sur la contamination par le sang de milliers de Canadiens par les virus du sida et de l'hépatite C au cours des années 1980.

Le Dr Rémis a de plus tenté de déterminer combien de Canadiens auraient

133  
Canadiens  
auraient pu  
être  
épargnés

pu éviter de contracter le sida si des procédures pour tester les stocks sanguins avaient été mises en place plus rapidement.

A son avis, 133 Canadiens contaminés par le sida en date du 1er mars 1995 auraient été épargnés par cette maladie si des tests du sang avaient été en vigueur avant le mois de novembre de cette même année.

Le Dr Rémis s'est également penché sur le cas de chaque province. Ainsi 77 des 174 Canadiens qui avaient développé la maladie du sida en raison de transfusions sanguines avant le mois

de juillet 1994 venaient de l'Ontario. On en trouvait 40 au Québec, 21 en Alberta, 16 en Colombie-Britannique, 12 en Nouvelle-Écosse, cinq à Terre-Neuve, deux en Saskatchewan et un au Manitoba.

Le Dr Rémis estime de plus à 170 le nombre de Canadiens qui ont subi des transfusions de sang contaminé mais qui ne le savent toujours pas.

« Il s'agit là d'un nombre de gens très important... et il semble que la Croix-Rouge ne sache rien à ce sujet », a-t-il déclaré devant la commission d'enquête.

## LE « NETTOYAGE » SE POURSUIT EN ONTARIO

## Harris fera privatiser plusieurs services publics

■ TORONTO (PC) — Parce qu'il croit que le secteur privé est souvent mieux placé pour « faire bouger les choses » et parce qu'il veut réduire dramatiquement ses dépenses, le gouvernement de Mike Harris en Ontario s'apprete à privatiser plusieurs services publics, y compris certains services offerts par Hydro-Ontario, a confirmé hier le président du Conseil de gestion de la province, M. David Johnson.

En vertu d'un plan dont M. Johnson a fait état à son entrée à Queen's Park, chaque ministre a été chargé de préparer une liste de services pouvant faire l'objet de privatisations.

Les privatisations choisies pourraient être annoncées lors du dépôt du budget de la province, au printemps prochain.

Selon le ministre, « le secteur privé peut produire et faire bouger les choses ».

Parmi les services auxquels songe le gouvernement, se trouvent « la génération ou la distribution d'hydroélectricité de Hydro-Ontario », a ajouté M. Johnson.

Le gouvernement envisage également de se retirer de l'application de certains règlements touchant le secteur privé, a par ailleurs fait savoir le ministre de la Consommation, M. Norm Sterling.

Il a expliqué que les industries du voyage et de l'immobilier, par exemple, pourraient s'autoréguler, plutôt que d'être soumises à la bureaucratie gouvernementale.

Le ministre Johnson, pour sa part, n'a pas voulu confirmer les informations rapportées hier dans le quotidien le

Toronto Star, selon lesquelles on pourrait mettre à pied des fonctionnaires de Queen's Park et recourir à la sous-traitance pour des services administratifs comme l'émission de permis de conduire, de chèques d'aide sociale ou de factures d'assurance-maladie.

Selon le Star, le gouvernement s'apprete à privatiser ces services et c'est pourquoi il aurait déposé la semaine dernière le projet de loi 7 modifiant la loi sur les négociations collectives dans le secteur public.

Ce projet de loi non seulement abroge la loi 40 de l'ancien gouvernement NPD, mais il met fin à l'obligation pour un sous-traitant d'embaucher des fonctionnaires si un service gouvernemental est privatisé.

A ce sujet, le ministre Johnson a simplement dit que certains services dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la sécurité publique ne pourraient être privatisés pour des raisons de sécurité.

Par ailleurs, lors de la période des questions, hier à Queen's Park, on a appris que le gouvernement Harris s'apprete à revoir la définition de ce qu'est un handicapé dans le cadre d'un nouveau programme de revenus garantis qu'il veut offrir aux personnes âgées et aux handicapés.

Le ministre des Services sociaux et communautaires, M. David Tsubouchi a confirmé qu'il s'apprete à créer un programme pour les handicapés et les gens âgés afin de les retirer du programme de l'aide sociale.

Mais le nouveau programme pourrait avoir de nouveaux critères d'admissibilité, de façon à s'assurer que seuls ceux qui sont « vraiment handicapés » reçoivent les services, a précisé M. Tsubouchi.

## Funérailles musclées



Même sous haute surveillance policière, les motards actuellement en guerre ont profité des funérailles de trois membres des Rock Machine, hier, à Verdun, pour se narguer mutuellement. Les Rock Machine enterraient Benoit Grignon, 28 ans, Daniel Paul, 26 ans, et Pierre Patry, 27 ans, qui ont été tués le 21 septembre en allant déposer une bombe au local des Jokers, groupe affilié aux Hell's Angels, à Saint-Luc, au sud de Montréal. Il y avait moins de 100 personnes dans l'église pour la cérémonie. La gigantesque présence policière aux funérailles a permis que tout se déroule sans le moindre incident, sauf la brève détention de trois visiteurs jugés indésirables par la police. Les Hell's Angels avaient délégué trois de leurs subalternes pour épier et filmer leurs ennemis, mais ce trio a rapidement été mis hors d'état de nuire. Les Rock Machine ont profité de la visibilité et de la nombreuse présence des médias pour montrer à leurs ennemis les appuis qu'ils obtiennent à travers le Canada.

## GRÈVE À L'ALCAN

## L'employeur ne bouge pas

JONQUIÈRE (PC) — Le conflit de travail qui paralyse les installations d'Alcan heurte la multinationale, mais celle-ci n'a pas l'intention de majorer l'offre qualifiée de finale, le 4 octobre, quelques heures avant le début de la grève.

La direction de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan pour le Québec (Sécal-Québec), par l'entremise de son vice-président et directeur Rénéald d'Amours, a exposé hier à la presse le contenu de cette offre.

« Ce n'est pas une cafétéria. C'est un repas complet. On ne peut pas en prendre une partie et en laisser une autre. C'est un tout indissociable », a lancé M. d'Amours afin de bien faire comprendre la position d'Alcan.

Dans le document présenté à la presse, également distribué aux travailleurs, l'offre est résumée en cinq grands points. Dans un premier temps, Alcan accorde une augmentation salariale moyenne de 12,6% ou 2,55\$ de l'heure. La compagnie accorde la sécurité d'emploi à 3044 travailleurs. Cette clause ne couvre pas une diminution des opérations découlant d'une baisse significative de la demande de métal.

Alcan s'engage de plus à participer à des mesures de création d'emplois. M. d'Amours s'est dit prêt à discuter de création d'emplois comme le souhaitent les dirigeants syndicaux, bien qu'il apparaisse clair qu'Alcan n'ait pas l'intention d'en assumer la totalité des coûts.

L'aspect organisation du travail est l'un des points sur lequel le vice-président de Sécal-Québec a mis l'accent et il est indissociable de l'ensemble du règlement. Alcan exige la flexibilité, l'autonomie et le décloisonnement pour toutes les catégories d'employés. En contrepartie, elle accorde la sécurité d'emploi.

Pour rendre son offre plus attrayante, Alcan offre une prime au prix du métal. Celle-ci représente un montant forfaitaire de 0,43\$ l'heure si le prix du métal gris se maintient.

M. d'Amours a soutenu qu'en acceptant cette offre, les travailleurs d'Alcan, syndiqués à la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA), rejoindraient l'ensemble de l'industrie, les salaires oscillants autour de 23\$ l'heure, à la fin du contrat de travail.

Toutefois, après analyse de l'offre d'Alcan, les dirigeants syndicaux sont parvenus à des conclusions différentes de celles de la direction de la multinationale. Ainsi, l'exécutif du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA), le plus important de la FSSA, a de nouveau recommandé à ses membres le rejet de cette offre.

Lors du vote sur l'offre patronale auquel doivent se soumettre aujourd'hui les syndiqués, le bulletin ne contiendra qu'une seule question. Les travailleurs auront à accepter ou à refuser le projet de convention déposé par Alcan.

OUVERT  
DIMANCHE  
DE  
MIDI À  
17 HEURES

## FABRICVILLE

LE SOLDE  
DE TISSUS  
D'AUTOMNE

EST EN COURS!

Procurez-vous votre dépliant rempli d'AUBAINES en magasin.

CHAQUE MÈTRE DE TISSU  
MODE  
25%  
DE RABAIS  
ET PLUS

MOLLETON ARCTIQUE  
IMPRIMÉ

150 cm

À DES PRIX  
AUSSI  
BAS  
QUE

9<sup>99</sup>  
m

Cour.:  
19,98 m

100% rayonne  
CHALLIS

115 cm

À DES PRIX  
AUSSI  
BAS  
QUE

2<sup>75</sup>  
m

Cour.:  
6,98 m

4 JOURS SEULEMENT  
mercredi 11 octobre  
au samedi 14 octobre

Tissus imperméables  
IMPRIMÉS POUR  
VÊTEMENTS  
DE SKI

150 cm

100% polyester  
Notre prix  
cour.: 9,98 m

5<sup>99</sup>  
m

Vendus ailleurs jusqu'à 14,98 \$ m

TISSUS  
BROSSÉS

À DES PRIX  
AUSSI  
BAS  
QUE

4<sup>99</sup>  
m

TISSUS POUR  
COSTUMES

À DES PRIX  
AUSSI  
BAS  
QUE

4<sup>99</sup>  
m

PANNE DE  
VELOURS

150 cm

100% polyester  
Cour.: 11,98 m

5<sup>99</sup>  
m

ACCESSOIRES  
ET RUBANS  
D'HALLOWEEN

25%  
DE RABAIS

PATRONS • PATRONS • PATRONS • PATRONS  
Butterick burda Vogue 50%\*

\*sur présentation de la CARTE D'OR GRATUITE DE RABAIS

TISSUS DE DÉCORATION INTÉRIEURE  
GRAND CHOIX!!!  
20% - 33 1/3%\*

DE RABAIS

FABRICVILLE

SAINTE-FOY - PLACE LAURIER

2740, boul. Laurier, 3e étage sur la Promenade, tél.: 651-3489

QUÉBEC

1505, rue d'Estimauville, tél.: 661-6128

Lundi au mercredi: 9h30 à 17h30. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h. Dimanche: 12h à 17h.

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

« J'aimerais donc pouvoir parler anglais »

**Cours d'anglais du samedi**

239\$

Durée: 30 heures  
Groupe: de 4 à 6 personnes  
Horaire: samedi de 9h à midi

Quand: du 14 octobre au 16 décembre

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES  
CHARPENTIER  
CLIC STE-FOY

Pour informations:  
659-2542

LE QUÉBEC LE CANADA

RÉGIMENT AÉROPORTÉ

L'armée a fermé les yeux

OTTAWA (PC) — Beveries presque quotidiennes, voitures incendiées, actes et insultes racistes, drapeau rebelle, explosions, les écarts de conduite étaient nombreux au sein du régiment aéroporté de Petawawa, mais on ne jugea pas bon d'y instaurer des mesures de discipline particulières.

Au cours de son témoignage hier devant la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces armées canadiennes en Somalie, le colonel Walt Holmes qui était en poste de 1990 à 1992, déclara que les problèmes de discipline à Petawawa n'étaient pas plus sérieux qu'ailleurs.

Ainsi, un rapport qui faisait état de graves problèmes de discipline au sein du régiment depuis les années 1980 fut porté à son attention, mais il resta sur les tablettes.

« J'ai été mis au courant, mais je n'ai pas pris connaissance des détails », a répondu froidement hier le colonel Holmes.

En 1990 et en 1992, deux voitures appartenant à des officiers furent incendiées, mais on ne trouva jamais les coupables et l'affaire fut enterrée.

Les journalistes ont appris hier que le premier de ces incidents est survenu le 1er juin 1990, mais une enquête de la police militaire se buta à un « mur de silence ». L'affaire n'eut aucune suite. « Oui, cela me préoccupait, mais de mon point de vue, l'incident était clos », avança le colonel Holmes.

EN BREF

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Négos dans l'impasse

Les négociations entre les représentants syndicaux et patronaux de la Sûreté du Québec pour le renouvellement du contrat de travail des 4200 policiers provinciaux sont dans l'impasse depuis vendredi. Cette cassure survient après plusieurs semaines de négociations, dont deux séances intensives de discussions menées les 19 septembre et le 5 octobre. Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Jocelyn Turcotte, doit rencontrer les médias à ce sujet aujourd'hui. Du côté de la Sûreté du Québec, le porte-parole Denis Fiset a confirmé qu'il y avait eu une offre gouvernementale vendredi mais qu'aucune séance de négociations n'était prévue à court terme. (PC)

BOMBES PUANTES

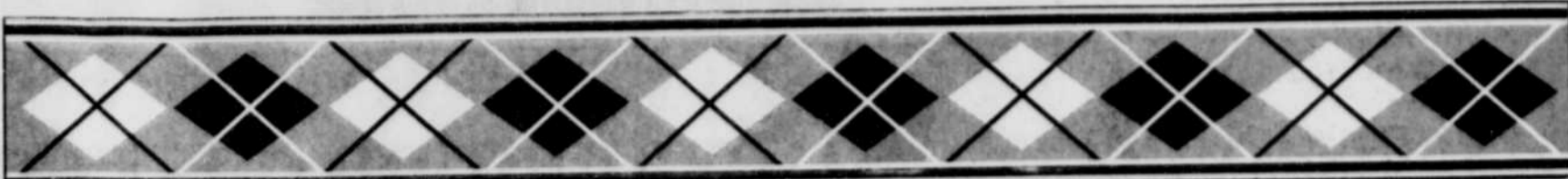
Watson en prison

Le militant écologiste Paul Watson devra purger une sentence de 30 jours d'incarcération assortie de deux ans de probation, pour s'être rendu coupable d'avoir lancé des bombes puantes sur un bateau cubain au cours d'une manifestation contre la surpêche pratiquée par les étrangers au large de Terre-Neuve en 1993. Un jury a cependant décidé hier de l'acquitter de deux autres accusations plus graves: avoir mis en danger la vie de l'équipage du navire cubain et de celui de son propre bateau, le *Cleveland Amory*. La probation pourrait bien nuire à l'activisme de M. Watson car elle l'enjoint de ne pas s'approcher d'un bateau lorsqu'il se trouve en mer. (PC)

COUSSINS GONFLABLES

Moins de blessures faciales

Une étude de quatre ans au New Jersey a fait ressortir que les coussins gonflables sont susceptibles de réduire significativement le risque de blessures faciales dans des accidents de voiture. Les coussins gonflables devraient faire partie intégrante d'une automobile, soutient Greb Borah de New Brunswick, au New Jersey, qui a dirigé l'étude. Celle-ci a été présentée lundi à l'occasion de la 64e assemblée annuelle de la Société américaine des plasticiens qui s'est tenue à Montréal. L'étude, effectuée par des plasticiens, a porté sur 2316 personnes dont les blessures étaient assez sérieuses pour rendre nécessaire leur transport vers un service de traumatologie. Grâce à l'étude, on a découvert que 14,4% des personnes ayant subi des fractures faciales roulaient à bord de voitures non équipées de coussins gonflables, contre seulement 3,4% de celles qui voyageaient dans des véhicules qui en étaient munis. (PC)



Ouvert le dimanche de 12h à 17h

La promo manteaux

Le plus vaste choix de manteaux pour hommes et dames à Québec



20%

de rabais sur tous nos manteaux\* à prix régulier

\*sauf sur les fourrures, les pelisses, les peaux lainées et certains items (voir détails en magasin). Non-applicable sur les ventes antérieures. Achat en personne seulement. Marchandise en magasin seulement.



N'oubliez pas votre carte or-taxes!



La Quinzaine de la fourrure et des grands gibiers vous invite au

**CASINO**

du 15 au 29 octobre 1995  
Parc de l'exposition de Québec

**Tirage**  
Manteau de vison mâle  
Canada Magestic  
Peau allongée  
d'une valeur de  
5355\$  
(taxes incluses)  
8 X 2 + 4 + 2 - 1 =

Prix d'entrée: 5\$  
Pour renseignements:  
(418) 831-9763

**Black Jack**  
5-50\$ 10-100\$ 25-200\$ 100-500\$

**Mini-baccara**

**l'aliberté**

Casino dirigé par  
Gérald Martin Animat Inc.

**Roulettes**

**Roue de fortune**

DE LA MODE

Casino autorisé par la Régie des alcools  
des courses et des jeux du Québec.

**Mises de 1\$ à 500\$**

Heures d'ouverture:  
15 au 28 octobre: 14h à 3h  
29 octobre: 14h à minuit

Au profit de la Corporation  
des grands gibiers du Québec.

**l'aliberté**

beaucoup, beaucoup de manteaux!

MAIL CENTRE-VILLE  
525-4841

STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT  
Place Cartier • Place Jacques-Cartier • Place Jean Lesage

## MANICOUAGAN

L'enquête du  
député bloquiste  
reportéeROBERT SAVARD  
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Le juge Bernard Lemieux, de la cour criminelle, a accepté de remettre au 20 novembre l'enquête préliminaire du député bloquiste de Manicouagan, Bernard St-Laurent, et de sa compagne, Johanne Pelletier, relativement aux accusations d'écoute électronique.

Les deux procureurs dans le dossier, Me Michel Tremblay, pour la défense, et Me Omer Carrier, pour la couronne, en sont donc venus à une entente voulant qu'une enquête préliminaire conjointe vaille mieux, même si les deux inculpés ont opté pour des procès séparés: Bernard St-Laurent a réclamé un procès avec juge et jury, tandis que sa compagne a opté pour un procès avec juge seul.



Bernard St-Laurent

## LONGUE PROCÉDURE

On s'attend à une procédure relativement longue, puisque les deux parties ont une argumentation substantielle à présenter devant le tribunal.

Rappelons qu'en juin, les policiers du département de la sécurité publique de Sept-Îles avaient perquisitionné dans le bureau de comté de Bernard St-Laurent, suite à une plainte déposée par son attaché politique de l'époque, Pierre Nadon. Ils y avaient trouvé de «l'équipement servant à enregistrer et écouter des conversations téléphoniques».

L'issue de l'enquête avait mené à la mise en accusation du député de Manicouagan et de sa compagne.

## ACCÈS À L'UNIVERSITÉ

L'évaluation des cégépiens  
tiendra aussi compte des  
résultats obtenus au secondaireMARIE CAQUETTE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La nouvelle cote de classement, baptisée cote de rendement au collégial, que le ministère de l'Éducation attribuera l'hiver prochain aux cégépiens qui veulent poursuivre des études universitaires, en remplacement de la cote Z, sera en partie basée sur leurs résultats aux examens ministériels de secondaire 4 et 5!

Le ministère de l'Éducation (MEQ) puisera dans son fichier SIGBEC, où sont stockées tous les résultats scolaires des élèves québécois, pour recréer les nombreux groupes fréquentés par chaque élève et la moyenne de chacune de ces classes. Ces moyennes de groupe serviront de références aux notes individuelles des élèves dans chaque matière.

Le ministère prévoit établir ainsi un indicateur de la force des groupes étudiants qui éliminera l'effet de distorsion de la cote Z chez les élèves de groupes forts.

LE SOLEIL révélait hier que le MEQ cherche à remédier au fait que les étudiants appartenant à des groupes forts sont défavorisés par la cote Z.

Un élève de ces groupes doit être génial. — c'est le cas d'un élève sur 100 000 —, et être constamment premier de classe pour se

voir attribuer une cote équitable, dit Fernand Boucher, le père de l'application de la cote Z dans les universités québécoises, au cours d'une entrevue téléphonique la semaine dernière.

Un très bon étudiant dans un groupe fort devient un cégépien de force moyenne ou pire encore, un élève faible, avec la cote Z, explique M. Boucher, qui est directeur du bureau du registraire de l'Université de Montréal.

Le problème c'est que la «Z» présume que tous les groupes d'élèves dans tous les cégeps sont semblables, également constitués d'un mélange d'élèves forts, moyens et faibles.

## CONCENTRATIONS FORTES

Elle ignore l'existence de concentrations fortes, telles les sciences de la nature dans un cégep comme celui de Sainte-Foy, et de groupes attirant les élèves ayant terminé le secondaire avec plus de 80%, tels les options baccalauréat international (BI) et DEC intégré.

«Être moyen ou dernier de classe dans un groupe fort, ce n'est pas la même chose qu'ailleurs», indique M. Boucher. Pour sa part, l'Université de Montréal «corrigeait» à la hausse la cote Z des étudiants du BI depuis six ans.

M. Boucher a fait partie l'an dernier du groupe de travail regroupant des représen-

tants de six cégeps et deux universités qui ont proposé la mise en place d'un nouveau système de classement, plus juste pour tous.

La nouvelle cote proposée inclura les résultats des examens ministériels du secondaire Selon M. Boucher, cette méthode améliore la cote Z dont on s'est servi, depuis plus de 20 ans, pour éliminer les différences entre les systèmes de notation des cégeps.

«On ne pouvait pas se fier uniquement aux notes des institutions pour classer les élèves équitablement», dit-il.

Les recommandations du groupe de travail auquel appartenait M. Boucher ont été soumis au comité de liaison du ministère de l'Éducation en mai 1995 qui a fait consensus pour poursuivre l'élaboration d'une nouvelle cote qui devra être soumise pour approbation à la Conférence des recteurs des universités québécoises (CREPUQ).

## POUR SEPTEMBRE 1996

L'objectif est d'appliquer cette nouvelle cote de classement à toutes les demandes qui seront soumises d'ici le premier mars en vue d'une admission en septembre 1996, signalait, la semaine dernière, M. Jean-Yves Marquis, directeur général de l'enseignement collégial et directeur du programme préuniversitaire au ministère de l'Éducation. «Dans un souci d'équité pour tous les étudiants».

L'éducation, ça ne regarde pas le fédéral  
selon les étudiants de l'Université de Montréal

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal a carrément dit au gouvernement fédéral et à son ministre Lloyd Axworthy de se mêler de leurs affaires, en matière d'enseignement supérieur, et de laisser le gouvernement québécois gérer l'éducation

hier, lors des audiences des États généraux sur l'éducation. «Le fédéral n'a pas à intervenir. Ça ne le regarde pas», ont lancé les porte-parole de la FAECUM. Au gouvernement du Québec, la FAECUM demande de nouvelles règles en matière d'aide financière et face aux frais de scolarité. (PC)

CONTRATS À DES  
PROFESSIONNELLSLes CS veulent  
plus de latitudeBRIGITTE BRETON  
Le Soleil

QUÉBEC — La Fédération des commissions scolaires du Québec demande au ministre Jean Garon de retirer l'instruction sur les contrats de services professionnels pour la construction ou la rénovation d'immeubles. «La décentralisation et la régionalisation ne devraient pas seulement être des thèmes de discours», souligne la présidente Diane Drouin.

En août, le ministre de l'Éducation a annoncé que les contrats professionnels seraient désormais soumis à de nouvelles règles. Une commission scolaire qui veut attribuer un contrat de plus de 250 000 \$ devra solliciter des offres sur invitation à au moins trois professionnels. Si les contrats dépassent les 2 millions \$, la commission scolaire devra publier des appels d'offres dans les journaux.

## MANQUE DE CONFIANCE

Mme Drouin a expliqué hier au SOLEIL que la FCSQ ne s'opposait pas à ces règles comme telles, mais bien à l'intrusion du gouvernement dans les affaires des commissions scolaires. «Le ministre Garon nous prend par la main en nous indiquant comment faire. C'est un manque flagrant de confiance envers un groupe d'élus. Cela laisse aussi supposer des irrégularités dans l'octroi des contrats». La présidente croit que le ministre aurait pu exiger que chaque commission se dote d'une politique précise pour l'attribution de contrats, ce que plusieurs commissions scolaires auraient déjà.

## COÛTS ADDITIONNELS

Dans bien des cas, selon la fédération, la procédure génère des coûts additionnels excessifs. Mme Drouin donne le cas de la commission scolaire de Havre-Saint-Pierre. «Il n'y a pas trois firmes de professionnels à Havre-Saint-Pierre. La commission devra donc déboursier plus pour faire des appels d'offres dans les journaux nationaux». Pour les commissions scolaires, la proximité du lieu de réalisation des travaux est un critère important pour le choix de professionnels.

La présidente Drouin a demandé à la fin de septembre au ministre Garon de retirer son instruction qu'elle juge politiquement et administrativement inacceptable. À part un accusé de réception, elle n'a pas reçu de réponse de M. Garon.

Le dossier sera discuté au prochain conseil d'administration de la FCSQ. Des commissions scolaires, dont celle des Chutes-Montmorency, ont déjà adopté des résolutions pour s'opposer à l'instruction.

En août, M. Garon avait jugé pertinent d'émettre de nouvelles règles à la suite de plaintes selon lesquelles les commissions scolaires donnaient des contrats toujours aux mêmes professionnels et octroyaient des contrats le jour même de l'annonce de la construction d'une nouvelle école.

**WOW!**  
JEEP CHEROKEE 4x4 1995  
**17 495\$**  
CHEZ  
**GOSSSELIN**  
Jeep Eagle SAINT-NICOLAS  
831-2050

\* Tous rabais inclus. Taxes en sus.

**PRENDS  
LES  
DEVANTS**

Le choix de l'école  
qui assure le mieux  
la formation  
de base  
de l'enfant  
est très  
important.

L'externat  
pour garçons  
de niveau primaire  
(1re à 6e année)  
**Saint-Louis-De-Gonzague**

**PORTES OUVERTES**  
LE DIMANCHE 15 OCTOBRE, 14h  
Examens d'admission de 1re année:  
le samedi 11 novembre

- un excellent apprentissage du français, de l'anglais, des mathématiques et des sciences et une initiation à l'informatique.
- des objectifs de développement du sens des responsabilités et de l'initiative de l'élève, l'initiation au travail d'équipe, au respect d'autrui et à l'effort collectif.
- le respect de l'orientation catholique de l'école.

Pour inscription  
**PENSIONNAT SAINT-LOUIS DE GONZAGUE**  
980, Richelieu, Québec  
692-1072

**SEMAINE DESJARDINS**

**COOPÉRER,  
C'EST RÉUSSIR AUTREMENT**

**DU 15 AU 21 OCTOBRE 1995**

**PARTICIPEZ AU JEU DESJARDINS**  
EN VOUS PROCURANT LE DÉPLIANT DE LA SEMAINE DESJARDINS  
DANS UNE CAISSE DESJARDINS PARTICIPANTE.

**De nombreux prix à gagner!**

Les caisses populaires  
Desjardins

**Desjardins** pour s'aider soi-même

## LE MONDE

MEXIQUE

## Des séismes et... Roxanne

■ MIAMI (AP, AFP) — L'ouragan *Roxanne* se dirigeait hier vers le Mexique, secoué la veille par un puissant séisme ayant fait au moins 48 morts, 166 blessés et 9500 sinistrés. *Roxanne* menaçait la zone côtière balayée la semaine dernière par l'ouragan *Opale*, qui avait tué au moins dix personnes.

L'état d'alerte a été décrété hier dans trois États mexicains de la péninsule du Yucatan, en raison de l'approche de ce 17ème ouragan de la saison 1995 dans l'Atlantique. Le record de 23 ouragans en une saison avait été atteint en 1933.

L'alerte concerne les États de Yucatan, Quintana Roo et Campeche, trois des États les plus touristiques du Mexique, situés au nord de la péninsule du Yucatan (sud-est).

Si l'ouragan poursuit sa trajectoire actuelle, il devrait, selon l'Institut de météorologie, traverser la péninsule du Yucatan, entrer dans le golfe du Mexique, puis frapper de nouveau les côtes mexicaines ou remonter vers le nord en direction des États du sud des États-Unis.

Il s'agit du dixième ouragan qui frappe le Mexique depuis le début de l'année. Le dernier en date, *Opale*, avait fait quelque 240 000 sinistrés. Le plus meurtrier a été *Ismail*, qui avait fait une centaine de morts sur les côtes pacifiques, pour la plupart des pêcheurs de l'État de Sinaloa (nord-ouest).

## UN SÉISME DÉVASTATEUR

Au sujet du séisme de 7,5 sur l'échelle de Richter qui a frappé l'Ouest du Mexique, lundi, le dernier bilan officiel est moindre que celui de lundi qui faisait état de 61 morts.

Selon les autorités locales, la différence s'expliquerait par le fait que certains chiffres provenant d'un même organisme de secours aient été comptés plusieurs fois.

Le nouveau bilan, annoncé par l'agence officielle Notimex citant le ministre de la Défense, le général Enrique Cervantes, précise que 38 personnes ont été tuées dans l'État de Colima et 10 autres dans l'État de Jalisco.

Dans la seule ville de Manzanillo (État de Colima), 30 personnes ont péri sous les décombres d'un hôtel de plusieurs étages, l'Hôtel Costa Real, qui s'est complètement écroulé. Huit autres sont mortes dans l'écroulement des bâtiments de la police locale dans la ville de Santiago (25 km à l'ouest de Manzanillo).

Dans l'État de Jalisco, dix personnes ont été tuées, la majorité d'entre elles (sept) dans la localité de Cihuatlan, la plus touchée par les séismes.

Les recherches se poursuivent toujours dans les décombres à Manzanillo et Cihuatlan, afin de repérer d'éventuels disparus, sous la coordination de l'armée mexicaine, mobilisée dans le cadre du plan d'urgence en cas de catastrophe naturelle.

Et un nouveau tremblement de terre d'une magnitude de 4,5 degrés sur l'échelle de Richter secouait toute cette région, hier soir.

## Chirac et Juppé devant une porte très étroite

■ PARIS (d'après AFP, AP, Reuter) — En observant massivement une grève de 24 heures, plusieurs millions de fonctionnaires français ont adressé hier un net avertissement au gouvernement conservateur d'Alain Juppé et souligné l'étroitesse de sa marge de manoeuvre pour assainir les finances de l'État.

Les fonctionnaires ont largement suivi les consignes de leurs dirigeants syndicaux entraînant une large paralysie du pays, paralysie qui pourrait, selon les menaces syndicales d'hier, se transformer en grève générale.

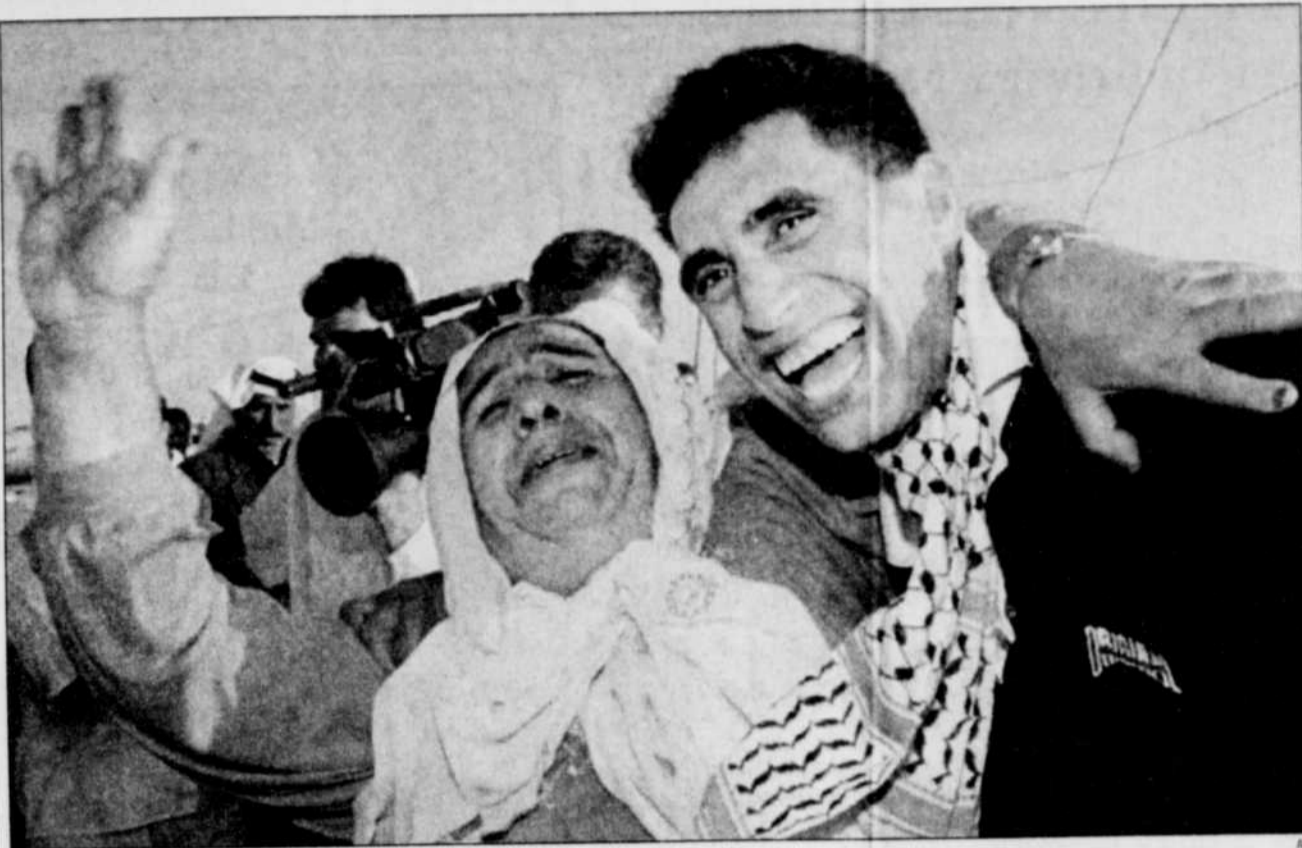
C'est la première fois depuis dix ans que toutes les grandes centrales syndicales françaises étaient tombées d'accord sur ce mot d'ordre lancé pour protester contre l'intention du gouvernement de geler en 1996 les salaires des employés de l'État, quelque 5 millions de personnes dont les salaires pèsent 40% dans le budget de la nation.

Lors de sa campagne présidentielle, le candidat Jacques Chirac avait convaincu les Français qu'il était possible de concilier relance de l'emploi, réduction de la fracture sociale et diminution de la pression fiscale.

Son premier ministre Alain Juppé a dû non seulement remettre à plus tard ce dernier objectif mais aussi augmenter les prélèvements obligatoires.

Chirac et Juppé poursuivent entre-temps leur chute libre dans les sondages: le premier perd 15 points, et le second, 20. Selon les résultats de cette enquête à paraître aujourd'hui dans le quotidien *Le Parisien*, 37% des personnes interrogées ont une «bonne opinion» de Jacques Chirac, contre 52% en septembre. La chute est encore plus nette pour Alain Juppé, qui ne recueille que 32% d'opinions favorables, contre 52% le mois passé.

Par ailleurs, M. Juppé saura d'ici la fin de la semaine si l'affaire de son domicile parisien l'entraînera devant la Justice, le contraignant ainsi à quitter le gouvernement qu'il dirige depuis seulement cinq mois.



Une Palestinienne non identifiée accueille chaleureusement ce prisonnier palestinien libéré d'une prison israélienne, à son arrivée dans la bande de Gaza, hier.

## Israël libère 1000 Palestiniens et évacue un village de Cisjordanie

■ JERUSALEM (AFP, Reuter) — Israël a commencé à appliquer, hier, l'accord d'autonomie en Cisjordanie en libérant mille prisonniers palestiniens, pour la moitié de droit commun, et en évacuant un premier village dans la région, évacuation qui a donné lieu à des scènes d'allégresse parmi les Palestiniens.

Tous ces prisonniers ont signé un engagement écrit à ne plus participer à des «activités terroristes», condition de leur libération, a affirmé un porte-parole de la police.

L'accord du 28 septembre, qui porte sur l'extension à toute la Cisjordanie de l'autonomie en vigueur à Gaza et Jéricho, prévoit que 2000 des 5300 Palestiniens encore détenus, dont «toutes les femmes», seront graduellement libérés.

Mais le président Ezer Weizman a refusé de gracier deux habitantes de Jérusalem parce qu'elles avaient du sang juif sur les mains et le premier ministre d'Israël, Yitzhak Rabin, a décidé que deux Cisjordanaises resteraient détenues pour les mêmes raisons.

«Nous insistons pour que ce dont nous sommes convenus soit appliqué», a déclaré le négociateur palestinien Hicham Abdel-Razek en précisant qu'«aucun» des 700 prisonniers dits de «sécurité» (politiques) n'acceptera d'être libéré sans que la question des prisonnières soit préalablement réglée.

Mais la radio israélienne a déclaré

que 160 prisonniers politiques avaient quitté la prison de Ketziot, dans le désert de Neguev, et le ministre de la Police, Eric Bar-Chen, a affirmé qu'aucun des détenus libérés n'avait refusé la liberté.

L'autorité autonome palestinienne s'est d'autre part plainte des conditions de libération des «droit commun», en affirmant qu'Israël ait violé l'accord de Taba en ne les lui ayant pas remis en mains propres.

Selon des témoins, 20 seulement d'entre eux, sur plus d'une centaine libérés dans la journée, ont été escortés jusqu'à la zone autonome de Jéricho tandis que les autres ont été purement et simplement remis dans la nature.

Ahmed Tibi, conseiller arabe israélien de Yasser Arafat, a déclaré que l'application de l'accord de Taba «partait d'un mauvais pied» et annoncé son intention de saisir la Cour suprême pour contraindre Israël à libérer les femmes.

## ÉVACUATION D LA JOIE

À Salfit, village cisjordanien de 8000 âmes, Israël a d'autre part évacué so-

lennellement le siège de l'administration, toujours dans le cadre de l'accord de Taba. Et ce à la grande joie des habitants sortis de 28 ans d'occupation.

Une rapide cérémonie de passation de pouvoirs a rassemblé des officiers israéliens et des responsables palestiniens à Salfit près de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie.

«C'est le début du redéploiement de l'administration militaire», a souligné le colonel David Barel, directeur-adjoint de l'administration d'occupation. Il s'est déclaré «très heureux de remettre cette responsabilité aux Palestiniens» et leur a souhaité bonne chance et plein succès. «J'espère que nous n'aurons pas besoin de revenir», a-t-il avéré.

Pour le représentant palestinien Ahmed Farès, «c'est un jour historique pour Salfit et son peuple».

Plusieurs centaines de Palestiniens ont manifesté leur satisfaction devant le bâtiment de l'administration militaire (que les Israéliens appellent l'administration civile) lorsqu'il a été remis à l'OLP.

Ils brandissaient des portraits du chef de l'OLP Yasser Arafat et agitaient des drapeaux palestiniens noir-vert-rouge-blanc. «Oui à l'OLP, non à Israël», scandaient-ils.

La municipalité avait déployé sur son balcon une banderole proclamant: «Aujourd'hui Salfit, demain Jérusalem».

## L'embargo US contre l'Iran boudé

TEHERAN (Reuter, AFP) — Plus de 100 compagnies de 18 pays, dont une ou deux des États-Unis, ont manifesté de l'intérêt pour 10 projets pétroliers en Iran, qui tente de contourner l'embargo économique américain, a déclaré hier à la radio le ministre du Pétrole Gholamreza Aghazadeh.

Ce dernier a indiqué que 123 compagnies, des États-Unis, de la France, du Canada, de l'Allemagne, l'Italie, le Japon, l'Australie, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Corée du sud, l'Espagne, Singapour, la Grèce, le Danemark, la Norvège, la Finlande, la Malaisie et l'Autriche ont fait part de leur

intérêt pour ses projets pétroliers et gaziers.

Le ministre n'a pas cité les entreprises étrangères ni indiqué combien de compagnies américaines s'étaient manifestées malgré l'embargo américain.

Ces projets, qui font partie du deuxième plan quinquennal iranien (1995-2000), représentent un investissement estimé à sept milliards \$. Ils portent sur le développement de gisements de pétrole et de gaz et sur l'expansion de raffineries.

L'Iran a fait cette offre aux compagnies en juillet après avoir signé un

contrat de 600 millions \$ avec Total SA. Le contrat Total sur la mise en valeur des champs pétroliers de Sirri A et E avait été attribué à Conoco Inc, filiale de Dupont Co, qui a dû renoncer sous la pression de Washington.

Accusé d'encourager le terrorisme et de chercher à se doter de l'arme nucléaire, l'Iran a été frappé d'un embargo commercial unilatéral des États-Unis. Téhéran dément les accusations. Le ministre a ajouté que l'Iran donnerait de plus amples informations aux entreprises intéressées lors d'un séminaire qui se tiendra à Téhéran du 11 au 13 novembre.

## Les Musulmans bosniaques diffèrent encore la trêve

■ SARAJEVO (AP, Reuter, AFP) — Malgré le rétablissement de l'électricité et du gaz à Sarajevo, les autorités bosniaques ont décidé hier soir de reporter à nouveau l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, jugeant que les conditions d'un arrêt des combats n'étaient pas encore réunies.

Des responsables des Nations unies ont précisé que le gouvernement bosniaque était mécontent de la faible puissance de l'alimentation électrique dans la capitale.

De sources proches de l'ONU, on estimait cependant que ce nouveau report pourrait être destiné à permettre aux forces gouvernementales et à leurs alliés croates de poursuivre leurs conquêtes de territoires serbes avant l'entrée en vigueur d'une trêve.

Au cours de la journée, les combats s'étaient en effet poursuivis. Les Croates de Bosnie se sont emparés hier du bastion serbo-bosniaque de Mrkonjic Grad, la dernière ville sous contrôle serbe sur la route reliant Bihac à Sarajevo, selon la radio croate. La ville

de Sanski Most, dans le nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine, a aussi été prise hier soir, a-t-on annoncé de source militaire bosniaque.

L'armée serbo-bosniaque (BSA) a reconnu la chute de la première ville, située dans l'ouest de la Bosnie, et a rejeté sa défaite sur l'armée croate régulière.

Les séparatistes serbes avaient d'abord démenti la chute de Mrkonjic Grad, soumise à une pluie de 10 000 obus. Cette ville, à une quarantaine de kilomètres au sud de Banja Luka, est la plus grande aux mains des Serbes et leur principal bastion militaire dans l'ouest du pays.

Cette prise s'inscrit dans la stratégie de Sarajevo qui veut conquérir un

maximum de territoires serbes avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Les séparatistes serbes, qui sont soumis depuis le week-end dernier à une forte pression militaire gouvernementale dans la partie nord du pays et ont subi lundi encore un raid de l'OTAN, ont fait part de leur impatience de voir la trêve appliquée sur le terrain.

La trêve convenue par les parties sous l'égide des États-Unis devait intervenir à minuit, heure locale, la nuit dernière, avec 24 heures de retard sur le calendrier initial. Négociateurs bosniaques et serbes se sont réunis en soirée à l'aéroport de Sarajevo sous les auspices des Nations unies, et tout semblait indiquer qu'un accord était proche.

La délégation bosniaque a proposé que la trêve débute désormais à minuit une minute, demain. Mais les Serbo-Bosniaques ont indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure d'accepter sans en référer à leurs autorités.

Ils donneront leur réponse à la Forpronu aujourd'hui, a indiqué un porte-parole.

Le premier retard de 24 heures était dû au refus de la partie gouvernementale d'ordonner un arrêt des combats tant que l'alimentation de Sarajevo en gaz russe n'aurait pas repris et que le courant électrique n'y aurait pas été rétabli.

Les fournitures de gaz avaient été suspendues cet été à la demande du gouvernement qui craignait qu'il ne soit détourné en zone sous contrôle serbe et le courant avait été coupé en avril par les séparatistes serbes pour renforcer leur siège de la capitale.

La compagnie russe Gazprom avait annoncé que le gazoduc avait été rouvert lundi à minuit et que les premières livraisons étaient parvenues à Sarajevo dans la matinée. L'électricité est également progressivement rétablie dans la capitale grâce aux travaux de réparation d'urgence entrepris par la Forpronu.

La trêve doit prélever à des négociations de fond sur l'avenir de la Bosnie, qui débiteront le 31 octobre à Washington, a annoncé hier le département d'État. Elles devaient initialement commencer le 25 octobre, mais la date avait ensuite été repoussée au 30 ou au 31 en raison des élections en Croatie.

Outre les belligérants, y participeront les cinq pays membres du Groupe de contact sur la Bosnie.

Les pourparlers de Washington seront suivis d'une conférence de paix que Paris, Moscou et, depuis hier, Londres, se disputent l'honneur d'abriter.

Le Conseil des ambassadeurs de l'Otan se réunit aujourd'hui à Bruxelles pour approuver le projet d'envoi de 60 000 soldats en Bosnie afin d'y superviser le cessez-le-feu.

Enfin, le chef de la mission de l'ONU en ex-Yugoslavie depuis deux ans, Yasushi Akashi, a annoncé hier qu'il abandonnait ses fonctions à la fin du mois.

# OPINIONS

## LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

### ÉDITORIAL

## La douteuse «cote Z» au rancart

Il aura fallu des années et des années, 23 ans en fait, pour que le gouvernement réalise que la fameuse «cote Z», clé de l'admission dans la plupart des universités québécoises, ne corrigeait pas la réalité: non, tous les collègues ne sont pas égaux, tous les programmes non plus, et encore moins les étudiants.

Le Québec avait adopté dans la foulée de la révolution tranquille et dans sa volonté de rendre les études supérieures plus accessibles une mesure mathématique qui décrétait tous les collègues égaux. Le 15e centile dans son cours au cégep de Saint-Machin, situé en milieu semi-rural défavorisé, par exemple, recevait le même traitement lors de sa demande d'admission à l'université Laval que le 15e du cégep Truc, bourré d'enfants d'intellos.



Raymond Giroux

Il n'y a rien de mal en soi à prôner la vertu et l'égalité des chances pour tous. La proposition devient déjà plus tordue quand les autorités décident du jour au lendemain de décréter la réalité conforme à leur vision de l'esprit et de s'imaginer

que des programmes collégiaux communs à l'ensemble du Québec vont automatiquement contrer les inégalités sociales. Il n'y a rien de mal, non plus, à reconnaître et mesurer les différences dans la qualité de l'enseignement, ne serait-ce que pour les corriger en toute connaissance de cause.

La théorie du «deux Québec dans un», bien vérifiée par les indices sociaux, ne s'arrête pas aux portes des collèges. Le monde de l'enseignement s'inscrit dans une réalité d'iniquités qu'il ne peut combattre à lui seul malgré les velléités conjuguées des syndicats d'enseignants et des responsables ministériels de les nier.

Le système aurait pu fonctionner sans effet pervers si les universités, par exemple, avaient développé des programmes d'accueil pour ces étudiants que tous savaient plus faibles. Mais comment justifier l'octroi de fonds pour aider des étudiants que l'idéologie officielle a décrétés égaux?

Il aurait également pu se défendre si les plus fûtés n'avaient pas appris à déjouer le système. Ce n'est un secret pour personne qu'un étudiant ambitieux (ou ses parents pour lui) a intérêt à s'inscrire dans un collège connu comme faible: il vaut mieux se retrouver au 15e centile avec une moyenne de 80% dans un collège, qu'au même rang mais avec 90% dans un autre: la vie d'étudiant y est plus facile!

Bien sûr, ils ne sont pas des milliers à se lancer dans cette partie hasardeuse. Mais il suffit de quelques-uns pour dévaloriser l'essence même d'un régime destiné à éliminer les passe-trois sociaux.

La cote Z ne pouvait toutefois pas survivre à un troisième coup, la reconnaissance d'un diplôme accordé au mérite selon des normes internationales comme le baccalauréat du même nom, le BI. Ce jour-là, l'État lui-même avait sonné la mort de sa théorie égalitaire, les résultats scolaires du BI étant par définition plus bas parce que les exigences nettement plus élevées.

Des universités avaient déjà reconnu cette distinction en donnant des coupe-files aux diplômés du BI depuis plusieurs années, écorchant un peu plus encore les mailles du filet.

L'abandon de la cote Z doit se traduire en contrepartie par une recherche de l'excellence partout, dans tous les milieux et dans toutes les régions. Les collègues doivent détecter leurs meilleurs élèves, et le régime de bourses, donner une prime aux plus méritants.

**Le système a fini par avoir raison du système**



### CARREFOUR DES LECTEURS

#### Tasse-toi, mon oncle

«La Golf fonçait comme une fusée», titrent les journaux en première page. La photo couleur nous montre la voiture réduite en charpie, tombeau de quatre adolescents sur l'autoroute 640. Chaque semaine, c'est le carnage sur nos routes. La plupart de ces accidents sont causés par la vitesse excessive; les pertes de maîtrise et les capotages ne se comptent plus; enfin, la drogue et l'alcool augmentent la témérité des conducteurs qui se tuent et tuent d'innocentes victimes en provoquant de terribles collisions; le lendemain tout est oublié!

Les gouvernements ont imposé par législation toutes sortes de contraintes aux fabricants de voitures pour augmenter la sécurité routière: ceintures de plus en plus sophistiquées, coussins gonflables un peu partout, freins superperformants, etc. Aurons-nous droit bientôt au siège éjectable, au casque protecteur, aux épaulettes et à toutes sortes de gadgets pour protéger notre pauvre corps? Ces mesures n'ont rien changé; le massacre continue parce que le législateur a peur d'attaquer le problème à la source. Il existe une seule solution pour réduire de 70 à 80% les pertes de vie sur nos routes. En Amérique du Nord, il n'y a aucune route où la vitesse maximum permise dépasse les 100 km/h; comment peut-on expliquer la construction de voitures qui peuvent rouler de 200 km/h à 300 km/h et la publicité qui nous les vante à ces vitesses? C'est de la folie furieuse; c'est sur ce terrain que le législateur devrait se pencher, s'il est sérieux. Une vraie législation pour arrêter la folie meurtrière forcerait les compagnies à munir tous les véhicules moteurs (incluant les camions et les motos) d'un dispositif qui empêche les conducteurs de dépasser 100 km/h.

À quoi ça sert d'avoir des bolides superpuissants, si on ne peut pas légalement s'en servir? Il faudrait également que la loi prévoise la saisie immédiate du véhicule, si son propriétaire le modifie pour rouler plus vite. Avec une telle législation, la colonne des décès diminuerait sensiblement... et le nombre de contraventions égale-

ment, sans oublier les assurances.

Paul-André Deschesnes  
Montréal

#### Expérience positive

Le 17 août, j'ai eu à subir une chirurgie cardio-vasculaire à l'Hôpital Laval. Le fait d'avoir à subir cette opération m'inquiétait et l'information véhiculée par les médias, suite aux coupures dans les hôpitaux, a eu pour effet de me causer un stress supplémentaire.

Maintenant que cette hantise est chose du passé, j'ai le goût de partager mon expérience, souhaitant rassurer les gens en attente d'une hospitalisation.

Oui, on coupe dans les hôpitaux! Cependant, j'ai constaté des exemples de saine administration des denrées; on ne distribue plus de collations de façon systématique, qui étaient souvent utilisées par les visiteurs plutôt que par le patient, mais j'ai pu bénéficier d'un jus ou d'une tisane en le demandant.

Oui, il y a malheureusement d'autres coupures rendant peut-être plus difficile le travail des intervenants. Pour ma part, en aucun temps je n'ai manqué de soins, car dans l'essentiel, soit l'aspect humain, j'ai constaté qu'aucune administration n'avait réussi à couper puisque c'est la valeur humaine propre à chaque personne.

Le temps aussi est bien géré, pas d'attente inutile et dès mon admission, on m'a remis de la documentation m'informant avant, pendant et après l'opération. La veille de l'intervention a été une journée bien remplie. Après les examens d'usage, j'ai reçu la visite du physiothérapeute, d'un spécialiste en médecine interne, de l'anesthésiste et du chirurgien.

Ces rencontres m'ont grandement sécurisée, car à leur contact j'ai senti que pour eux je n'étais pas seulement un cas. Ainsi, j'ai pu m'abandonner en toute confiance; ceci explique en partie la réussite de mon opération et de ma convalescence. Chapeau à toute l'équipe de chirurgie cardio-vasculaire et des soins infirmiers du troisième étage, vous faites du beau travail.

J'ai reçu de vous accueil, disponibilité, compréhension et humour. Un gros merci pour la beauté de votre sourire, il est si rassurant quand on est vulnérable.

Ghislaine Langevin  
Beauport

#### La vie, plus importante que tout

C'est bien beau d'avoir un conducteur désigné et de responsabiliser les jeunes à ce sujet. Encore faudrait-il responsabiliser les autres jeunes qui embarquent avec un conducteur en état d'ébriété. En effet, ils ont aussi une part de responsabilité, ne serait-ce qu'envers eux-mêmes. On devrait donc tenir ces jeunes également responsables. Le fait de se savoir fautif, même à moindre niveau, aurait sûrement un effet dissuasif plus grand quand viendrait le temps de monter ou non avec un conducteur qui a bu.

Le conducteur ne doit pas être tenu seul pour responsable. Pourtant, cette responsabilité personne n'en parle, pas même le coroner, le docteur Louise Nolet. Mais je suis d'accord quand on parle de conscientiser les jeunes très tôt au secondaire.

On aurait également avantage à réglementer plus sévèrement les permis de conduire des 16-24 ans. Ainsi, une infraction pour conduite en état d'ébriété devrait être suivie de la perte immédiate du permis de conduire pour trois mois lors de la première et de un an la deuxième. Il en va de même pour un excès de vitesse, soit un mois pour la première infraction, trois mois pour la deuxième.

Je ne connais pas beaucoup de jeunes qui récidiveraient avec de telles conditions. Ces incitatifs puissants produiront, à court terme, des conducteurs responsables parce que l'expérience a prouvé que les acquis faits tôt dans la vie, on les garde en vieillissant.

Des campagnes publicitaires axées sur des thèmes de responsabilité qui transmettent des valeurs positives sont toujours plus efficaces à long terme que des campagnes négatives comme la peur. En fait, celles-ci ne font peur qu'aux parents des jeunes. On a mal ciblé la clientèle. De plus, le ministère devrait réglementer plus sévèrement la publicité des constructeurs d'automobiles.

Il est urgent de réglementer. La vie n'est-elle pas plus importante que la restructuration du réseau de la santé, les États généraux sur l'éducation et le référendum?

Jacqueline Leclerc  
Loretteville

## Y a-t-il justice pour tous?

Georges Pouliot

L'auteur est de Beauport

(Lettre au ministre de la Justice, M. Paul Bégin)

Les puissants lobbyistes des hommes d'affaires, des mafiosi et des gangs criminalisés réussissent à influencer le gouvernement et par le fait même l'opinion publique sur certaines lois. Ils arrivent à les faire modifier pour se justifier de certaines in-conduites sociales.

Ainsi nous entendons couramment dire que des hommes d'affaires ont volé des sommes considérables sans avoir jamais ou si peu été incriminés. Par contre, nous voyons couramment de pauvres bougres être condamnés à

de sévères peines d'emprisonnement pour des délits mineurs. La raison invoquée? «Faut faire exemple.»

Ne savez-vous pas, M. le ministre, qu'un poisson commence toujours à pourrir par la tête?

N'en serait-il pas de même dans notre société? Qu'en pensez-vous?

Il suffit peut-être de se rappeler «l'orgie» du Stade olympique où tout le monde ou presque a volé du plus gros au plus petit, pour être convaincu de l'énoncé mentionné ci-haut.

Il me semble que dans une société évoluée la loi du plus fort ne devrait plus primer.

Au temps où la religion avait encore un certain pouvoir social, je pense que c'était encore mieux qu'actuellement, car elle laissait toujours l'espoir. Actuellement, les lois, de plus en plus sévères et de plus en plus nombreuses qui nous contraignent, poussent beaucoup d'entre nous au désespoir qui engendre des actes qualifiés de criminels et qui peuvent même aller jusqu'au meurtre. Pour certains, c'est le fait d'être pris dans un engrenage qui les pousse toujours plus loin.

Je veux vous citer un autre exemple qui me préoccupe. Force m'est donnée de constater que le fonctionnarisme aveugle a plus de pouvoir que les élus. Par exemple, à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), les élus ont donné une loi et l'ont réglementée de façon

rigide et aveugle. Sans exception. La loi, c'est la loi et le règlement, c'est le règlement. Mais il y a toujours exception à la règle.

Alors que les criminels prisonniers bénéficient de comités de réévaluation de leurs dossiers, de remises de leur peine pour bonne conduite et de libération conditionnelle, les conducteurs pris en défaut sur un point jugé criminel n'ont rien de tout cela et, quoi qu'ils fassent — bonne conduite, traitement, etc. — la peine imposée, non par le juge, mais par la SAAQ, ne se modifie pas. À mon avis, dans certains cas, c'est inhumain mais ce n'est pas dans la loi ni dans le

#### Le fonctionnarisme aveugle a plus de pouvoir que les élus

Le fonctionnarisme aveugle a plus de pouvoir que les élus. Par exemple, à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), les élus ont donné une loi et l'ont réglementée de façon

rigide et aveugle. Sans exception. La loi, c'est la loi et le règlement, c'est le règlement. Mais il y a toujours exception à la règle.

Alors que les criminels prisonniers bénéficient de comités de réévaluation de leurs dossiers, de remises de leur peine pour bonne conduite et de libération conditionnelle, les conducteurs pris en défaut sur un point jugé criminel n'ont rien de tout cela et, quoi qu'ils fassent — bonne

conduite, traitement, etc. — la peine imposée, non par le juge, mais par la SAAQ, ne se modifie pas. À mon avis, dans certains cas, c'est inhumain mais ce n'est pas dans la loi ni dans le

règlement. Alors paie et paie encore.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a aberration et que la SAAQ devrait être munie d'un outil semblable à celui dont bénéficient les criminels prisonniers?

Statistiques à l'appui, les causes d'accidents se sont modifiées au fil des ans mais la loi n'a pas changé. La réglementation s'accroît sans vraiment tenir compte des accidents causés par les téléphones cellulaires qui, à mon avis, sont un véritable danger, car ils captent la concentration et l'audition extérieure. D'où le danger d'accident. De même on ne pénalise pas non plus les personnes qui subissent des malaises au volant (ex.: les cardiaques, les épileptiques...).

N'y aurait-il pas des choses à changer ou à modifier?

# OPINIONS

## RÉFÉRENDUM 95

MON CHOIX : NON

# Le référendum ou l'acte de renonciation et d'abandon!

ANDRÉ MALTAIS

*Ancien sous-ministre des Affaires indiennes au gouvernement du Québec, M. Maltais a été député fédéral de Manicouagan et il est actuellement le représentant du premier ministre Jean Chrétien au comité directeur du camp du NON.*

Les Québécois se prépareraient donc à décider, encore une fois, par référendum de leur avenir!

L'avenir ici signifiant un Québec en dehors du Canada, un Canada sans le Québec. Tout cela en conformité avec l'article 1 du programme du Parti québécois si les mots ont toujours un sens. Cet article édicte que « Le Parti québécois a comme objectif fondamental de réaliser démocratiquement la souveraineté du Québec »!

Étant encore copropriétaires du Canada, puisque les frontières, la terre, la mer, l'espace, la citoyenneté, le passeport, les institutions sont encore nôtres, il est important de réfléchir sur la portée du geste à poser à l'occasion du référendum.

À partir du moment où nous, Québécois, décidons de faire du Québec un pays indépendant du Canada, et j'imagine que c'est là la raison d'être de l'opération référendaire, il nous faut savoir qu'en votant OUI nous renonçons sciemment et volontairement aux deux tiers de notre territoire, ainsi qu'à ses richesses de toutes sortes, connues et... inconnues!

Volontairement, en toute connaissance de cause, nous Québécois, abdiqions nos droits et nos institutions canadiennes. La terre de nos aïeux, la protection de nos foyers et de nos droits, dans le Canada c'est trop dur: donc démissionnons!

Du moment que nous, Québécois, acceptons l'idée d'un Québec indépendant (État séparé du Canada) en votant OUI au référendum proposé, nous devons reconnaître que nous renonçons de plein gré à ce qui nous appar-

tient encore, non seulement notre pays le Canada mais, sachons-le, à un quasi-continent! Toutes les guerres de l'histoire ont eu pour but l'agrandissement et l'enrichissement des empires! Quelle drôle d'idée de se battre d'un référendum à l'autre pour se déposséder, rapetisser ses frontières, donc s'appauvrir!

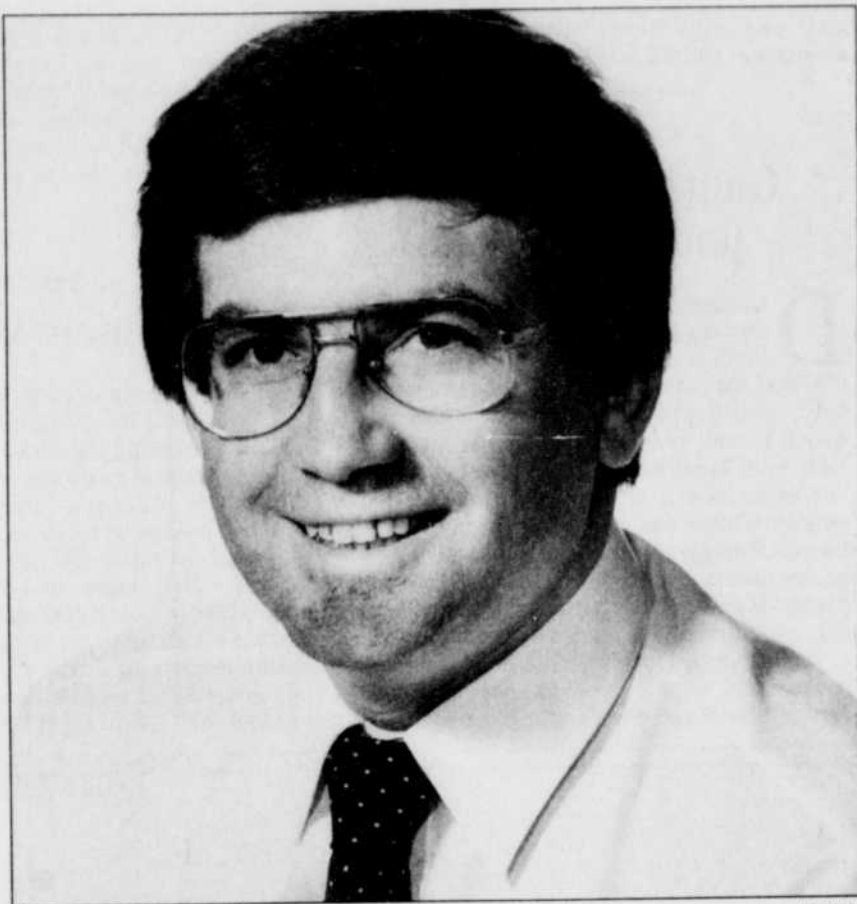
Peut-être les « deux pays », le Canada actuel ou le Québec proposé, se valent-ils, mais il y a dans l'une ou l'autre de ces propositions un rêve, un idéal, un défi, un espace plus grand! Les Québécois ont peut-être le droit d'y renoncer à leur pays, le Canada, mais qu'ils le fassent pour eux, Québécois, et non en accusant « les autres »!

Un peu de courage! Mais qui sont « ces autres »? Ces autres, ce sont des gens différents comme vous et moi et qui vivent au Québec et au Canada, des gens d'expression française, anglaise, de langues usuelles amérindiennes, inuit. Seule l'échelle varie, pas la nature des différences.

Lorsque nous, les Québécois, aurons créé « le pays du Québec », nous aurons simplement réduit notre réalité, notre géographie, nos institutions, notre capacité d'influencer et l'étendue de notre identité. Nous aurons donc encore une fois abandonné un peu plus d'« arpents de neige ». Les générations qui nous suivront ne manqueront sûrement pas de s'en souvenir...

Par-delà ces considérations, les sciences politiques ne nous rappellent-elles pas que la raison d'être des États repose sur l'obligation de donner à leurs citoyens, les maîtres des États démocratiques, le maximum de liberté, le maximum de sécurité et le maximum de prospérité! À ce chapitre, qu'est-ce qu'un Québec séparé pourra apporter de plus à ses citoyens que le Canada ne fait pas déjà?

Je regrette déjà la bataille rangée que nous allons nous livrer, gens du Québec, pour défaire non seulement le Canada, mais la bataille rangée qui



André Maltais

aura sûrement comme conséquence de nous affaiblir économiquement et politiquement et de nous diviser encore davantage entre nous. Rappelons-nous l'adage selon lequel tout peuple divisé contre lui-même court à sa perte!

### IDENTITÉ PROTÉGÉE

Au chapitre de l'identité, par l'adoption de la loi 22 qui a consacré le français langue officielle du Québec, par le train de mesures contenues dans la loi 101 pour en faire la promotion, par l'entente Cullen-

Couture qui, à elles seules nous donnent le contrôle quasi absolu sur la langue et l'immigration, il faut bien comprendre que les fondements de notre identité sont sous protection cons-

tante et efficace. Faut-il le rappeler, ces mesures ont toutes été adoptées dans le cadre du régime canadien actuel. Et pour la « revanche des berceaux », ce n'est pas l'indépendance qui va la créer! Quant à la langue, un article de Luc Chartrand dans l'actualité de l'automne dernier nous révèle que le Canada est l'un des rares pays où le français prospère: « L'indépendance marquerait le pire recul géopolitique du français en Amérique depuis 1759 »!

### NOUS AVONS FAIT LE CANADA

J'espère que ce deuxième référendum fera prendre conscience aux Québécois qu'ils ont été et sont toujours les architectes et l'âme du Canada. Il serait éminemment souhaitable qu'à travers tous les débats qui vont s'amorcer autour du pays ou des pays, on puisse prendre conscience de ce

que les Québécois, les Canadiens français ont fait pour sculpter le Canada. C'est nous qui l'avons façonné comme ça, avec d'autres: c'est peut-être nous qui allons le défaire, mais sachons que sueur, labeur et liberté ont arrosé cette terre, d'un océan à l'autre.

### LE CANADA, UN ESPACE DE SOLIDARITÉ

Nos racines sont dans la terre, dans la mer et aussi dans la glace. L'enjeu du référendum, ce n'est pas seulement un OUI ou un NON, des taux d'intérêt ou des spéculations, c'est un pari sur un État d'esprit et sur la solidarité d'un pays.

Si riche soit-il, si vaste, si excitant par son potentiel et ses exigences, ce pays n'est pas pour autant à l'abri des problèmes qui hantent tous les autres pays du monde.

C'est évident. Mais c'est justement vers une recherche permanente de solutions équitables au chômage, au décrochage scolaire, à la dette publique et à la redéfinition flexible et évolutive des « pouvoirs » pour le mieux-être du citoyen que nous devons concentrer nos efforts et notre imagination.

Ne renonçons surtout pas à notre héritage, à notre pays à la suite d'un seul mouvement d'impatience. Nos représentants actuels passeront, nous aussi, mais le pays demeurera.

Tôt ou tard, grâce à la jeunesse, grâce à nos différences conjugées, nous verrons apparaître un nouveau nationalisme, un nationalisme... d'aspiration basée sur l'unité et le partage. Le Canada ne devrait-il pas être un espace de solidarité?

Les Québécois, dans le Canada, sont appelés à continuer à grandir avec lui. La proposition actuelle du gouvernement péquiste ne mène qu'à un inutile et stérile repli sur soi! Déjà les entreprises québécoises excellent à l'extérieur du pays et s'ouvrent en français et dans d'autres langues sur la mondialisation. La réussite économique est déjà là.

Cessons d'hésiter. Il y a un danger qui guette ce pays et ses habitants, c'est le danger de... progrès!

Oui, pire que la renonciation, l'abdication, les échecs, il y a... l'abandon! Nous ne sommes sûrement pas de cette race!

### Cette bataille rangée aura comme conséquence de nous affaiblir

## CARREFOUR DES LECTEURS

### J'ai mal à mon pays

Alors que le nombre de chômeurs et d'assistés sociaux ne cesse d'augmenter, nos meilleurs cerveaux sont mobilisés dans le combat constitutionnel.

Alors que des coupures importantes s'annoncent dans nos programmes de santé, d'éducation et de services sociaux, des millions de dollars sont investis dans la lutte référendaire.

Alors que les chefs syndicaux doivent défendre les intérêts des travailleurs, on les voit s'afficher sur les tribunes du OUI avec hargne.

Alors que les chefs d'entreprises doivent s'occuper de leurs affaires, on les voit prendre position de façon maladroite dans le camp du NON.

Alors que l'union dans la diversité devrait être recherchée à tout prix, c'est l'antagonisme ethnique qui nous guette, nourri par la perspective d'un vote majoritaire chez les francophones, disqualifié et battu par le vote des minorités anglophone, allophone et autochtone.

À quoi rime cette grande mascarade d'adultes, alors que le Québec affiche l'un des taux de suicide chez les jeunes les plus élevés au monde?

À quoi rime cette tentative de réconciliation nationale, alors que les couples se font et se défont à une cadence folle en laissant sur le bord du chemin de la vie une quantité effrayante d'enfants perturbés et trébuchés?

À quoi rime cette démagogie référendaire, alors que l'âme québécoise est profondément blessée dans son être et dans son agir?

Un peuple qui sacrifie une génération de jeunes et qui compte sur l'immigration pour combler son déficit démographique, peut-il envisager sérieusement le défi redoutable de la souveraineté politique?

Un peuple qui s'est coupé de ses assises familiales et religieuses en ne conservant qu'une langue mal apprise sur les bancs de l'école, peut-il se donner le cadeau de la souveraineté politique?

Un peuple qui quémande la monnaie, la citoyenneté et l'espace économique du pays dont il veut se séparer, peut-il être pris au sérieux dans sa volonté d'émancipation?

Un peuple qui s'est laissé prendre au piège de la surconsommation et du gaspillage des ressources de la planète, peut-il vraiment prétendre accéder à une société différente par la magie de la souveraineté politique?

C'est parce que j'ai mal à mon pays que je voterai NON au référendum du 30 octobre. Je ne laisserai pas la souveraineté politique masquer le vide spirituel de ma nation. Cessons de blâmer le reste du Canada pour nos malheurs et travaillons notre sol québécois afin d'en rebâtir la fibre morale trop longtemps laissée en friche.

Gilles Baribeau  
Charlesbourg

### Astuce et injure

(Lettre à M. Philippe Paré, député de Louis-Hébert)

Comme des milliers d'électeurs de mon comté, j'ai reçu votre bloc-notes parlementaire de l'automne 1995. J'y ai lu à la page 2 le texte s'intitulant *Entente du 12 juin 1995 pour un nouveau partenariat avec le Canada* et y ai vu la photo des trois chefs indépendantistes la signant, soit messieurs Dumont, Parizeau et Bouchard.

Je dois dire que cette photo porte à confusion, puisque dans la normale des choses une photo de ce genre doit représenter toutes les parties prenantes à une telle entente. La vôtre ne représente qu'une des deux parties et porte à confusion. Peut-être s'agit-il d'une nouvelle astuce de M. Parizeau! Il a tant promis de l'être en janvier. Parce que le texte porte aussi à confusion, on l'a nécessairement inséré dans la question au cas où ça laisserait croire... que le tout est dans le sac avec le reste du Canada. J'aimerais vous laisser savoir, M. Paré, que ce genre d'astuce constitue

pour moi et bien d'autres une injure à l'intelligence et au sens de la démocratie tout comme celle de vouloir faire croire aux Québécois qu'un vote pour la souveraineté n'est pas un vote pour la séparation. Cette démagogie ne fait que m'inciter à militer encore plus fort pour le camp du NON, ne serait-ce que pour démasquer cette attitude irresponsable.

Charles Bourgeois  
Cap-Rouge

### Être ou ne pas être

À quel choix nous convie le référendum de l'automne 1995? Pour les adversaires de la souveraineté du Québec c'est le choix de la séparation (du Québec d'avec le Canada).

Ainsi qualifiée, cette expérience (de séparation) suscite, non sans utilisation démagogique, une peur qui n'a rien d'inédit mais qui rejoint plutôt, au niveau individuel, une angoisse universelle, soit la peur de se retrouver seul et abandonné et la culpabilité de laisser l'autre.

Ainsi l'argumentaire de la séparation, dans le sens restrictif qu'on veut bien lui donner, est-il pervers en ce sens qu'il évoque dans les consciences l'image d'une banquise se détachant et s'en allant à sa perte.

Et pourtant, ne mettre l'accent que sur cet aspect du choix référendaire, c'est occulter que le projet de souveraineté du Québec, avant d'être une expérience de séparation, est d'abord et surtout celle d'une différence affirmée et traduite dans le projet politique de la société française d'Amérique.

La richesse et l'harmonie du monde ne peuvent surgir que de la pleine affirmation des peuples et dans le respect de celle des autres.

Sur le plan individuel comme sur le plan collectif, vivre pleinement épanoui, c'est assumer sa propre identité et accepter sa différence d'avec l'autre, bref c'est accepter d'être, et d'être séparé, c'est-à-dire distinct, ce

qui ne veut pas dire être seul. Les individus comme les peuples ont besoin de rêves et de créations qui leur soient propres; c'est l'expression et la réussite de cela qui leur donne confiance en eux et qui crée, au fil des siècles, le capital d'humanité.

Affirmer sa différence est toujours une opération inquiétante, mais elle est la preuve par excellence du désir de vivre.

En somme, le choix référendaire ne nous demande pas si, comme peuple, nous voulons vivre seuls et séparés du reste de l'Amérique, il veut plutôt tenter de redéfinir les rapports politiques entre le Québec et le Canada anglais, sur la base d'une relation « d'égal à égal » entre deux États souverains, tel que le figure très explicitement l'entente survenue entre les trois partis souverainistes pour un nouveau partenariat Québec-Canada.

Xavier De Vriendt  
Beauport

### Vive le Québec libre!

(Réponse à la lettre de Mme Marie-France Poulin de Sainte-Marie de Beauce, publiée le 4 octobre)

Madame, je comprends que la phrase enfantine que vous avez citée et dont LE SOLEIL a fait son titre ait pu faire pleurer un certain nombre de coeurs sensibles, mais vous conviendrez que ce débat est assez sérieux pour le laisser aux adultes. S'il vous plaît, laissons les bébés en dehors de ça. Cela dit, madame, si le Québec a beaucoup évolué depuis 30 ans, comme vous le dites, c'est en grande partie à cause de la crainte salutaire que le mouvement souverainiste inspirait aux fédéraux et, si le français a pu s'affirmer, comme vous le dites également (même si, à mon avis, il est toujours terriblement menacé), c'est aussi grâce au mouvement indépendantiste et au courage de gens comme le docteur Laurin, par exemple. Mais, n'allez pas croire que ces ba-

tailles, les souverainistes les ont livrées à seule fin de faire peur aux fédéralistes pour en obtenir quelques piètres concessions.

Non, s'ils les ont menées, c'est qu'ils jugeaient et qu'ils jugent toujours qu'après 230 ans de repliement, il était temps de nous donner un pays bien à nous, un pays qui nous ressemble. Et c'est pour ça que nous allons continuer de travailler, quoi qu'en pensent quelques gros et petits industriels craintifs.

Quant à M. Parizeau, madame, je n'oserais pas pour ma part, comparer mon nationalisme au sien. Cet homme, en plus d'être un intellectuel brillant et un véritable chef d'État, est un patriote comme le Québec en compte malheureusement trop peu. Sur ce, madame, vive le Québec libre!

René Hudon  
Sainte-Foy

### La victoire du NON

Yvon Martineau, le président d'Hydro-Québec (une marionnette de Jacques Parizeau), est scandalisé des propos de M. Beaudoin de Bombardier.

Il dit: « Bombardier a eu des subventions gouvernementales ».

Il oublie lorsqu'en 1965 le gouvernement Lesage a dû cracher presque un milliard de dollars pour acheter les compagnies privées d'électricité (à ce moment-là je travaillais à Québec Power et à la Shawinigan Power).

Hydro-Québec, ça devait rapporter des dividendes capables d'assurer l'instruction gratuite à tous les niveaux scolaires, y compris universitaire (Jean Lesage). Monsieur Martineau devrait d'abord s'occuper de la gérance d'Hydro-Québec avant de crier au scandale.

J'ai assez de flair à 72 ans pour affirmer que le NON va remporter dans une proportion de 60/40.

Après cela, qu'on nous foute la paix avec la séparation.

Camille Fleury  
Beauport

## THAÏLANDE



REUTERS

## Danse de policiers

Le sergent Nikorn Phasuk exécute quelques pas de danse tout en dirigeant le trafic matinal de Bangkok. Il fait partie d'un petit groupe de « policiers danseurs » qui tentent de changer leur image, perçue négativement par la population, et diminuer le stress des chauffeurs en dansant en travaillant.

## WASHINGTON

## Zedillo: «Le cartel ne m'a pas aidé»

Le président mexicain Ernesto Zedillo a qualifié d'« absolument fausses », hier, des informations selon lesquelles le cartel colombien de la drogue de Cali aurait contribué à financer sa campagne électorale. M. Zedillo, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse avec le président Bill Clinton à l'occasion d'une visite officielle aux États-Unis, a ajouté qu'il porterait plainte contre l'hebdomadaire colombien qui avait publié ces accusations dimanche, citant des sources de la DEA, l'agence américaine de lutte contre la drogue. (AFP)

## Castro à l'ONU

Le président cubain Fidel Castro a demandé un visa américain pour se rendre au sommet organisé dans le cadre du 50e anniversaire des Nations-Unies à New-York, à la fin du mois, a annoncé hier le département d'État, qui « examine » cette demande, selon un porte-parole. On n'était pas en mesure de dire si les déplacements de M. Castro aux États-Unis seraient limités. Le gouvernement américain consultera le Congrès — où la communauté d'origine cubaine est influente — à propos de cette visite. (AFP)

## PHILADELPHIE

## Ange Gardien

Michael Springer mérite sa réputation de bon Samaritain. Une fois de plus, il s'est trouvé au bon endroit au bon moment: il a attrapé au vol au cours du week-end un bébé de 17 mois qui tombait d'une fenêtre du deuxième étage. Il venait de tourner le coin d'une rue lorsqu'il a aperçu l'enfant qui passait par la fenêtre et qui est tombé dans ses bras. Michael Springer, 45 ans, avait déjà porté secours en 1989 à un homme blessé d'un coup de feu, puis en juin dernier à un autre blessé atteint d'un coup de couteau, qui ont tous deux survécu grâce à lui. (AP)

## DUBAI

## Solution à l'amiable

Les autorités émiraties et les responsables philippins se déclarent hier en faveur d'une solution à l'amiable entre la famille de Sarah Balabagan, la jeune Philippine condamnée à mort pour le meurtre de son employeur, et celle de la victime. Conformément à la loi islamique, la jeune fille peut être sauvée si la famille de la victime lui pardonne et accepte de toucher la dyah (prix du sang payé en compensation). (AFP)

## ITALIE

## Mafia et bazooka

Cosa Nostra, la mafia sicilienne, avait projeté d'éliminer le plus célèbre juge anti-mafia d'Italie, Giovanni Falcone, en tirant au bazooka contre le palais de justice de Palerme (Sicile), a-t-on appris hier au tribunal de Caltanissetta. C'est un repenté de la mafia qui a raconté cet épisode aux magistrats du procès des 41 mafieux dont Toto Riina, le chef suprême de Cosa Nostra. (AFP)

## ÉTATS-UNIS

## Interview en direct de O.J. Simpson

O.J. Simpson, l'ancien champion noir de football américain acquitté la semaine dernière dans un procès pour double meurtre, sera interviewé aujourd'hui en direct à la télévision, a annoncé la chaîne NBC News. Il sera interviewé dans les studios de NBC à Burbank, en Californie, par deux journalistes, Tom Brokaw and Katie Curic, a ajouté la chaîne, qui a affirmé que l'ancien joueur de football américain ne serait pas payé. « O.J. Simpson a accepté (...) qu'il n'y ait pas de règles préalables et que Tom (Brokaw) et Katie (Curic) puissent lui poser toutes les questions qu'ils veulent », a affirmé le président de NBC News Andy Lack. Depuis sa libération, le 3 octobre, O.J. Simpson est resté silencieux, à part une brève intervention le 4 octobre, par téléphone, sur CNN. (AP)

## ESPAGNE

## Guérilla urbaine de jeunes Basques

De jeunes gens masqués ont tenté d'incendier au cocktail Molotov, dans la nuit de lundi à hier à Vitoria (province basque d'Alava), un autobus avec vingt personnes à son bord, a-t-on appris auprès de la mairie. Cette action n'avait pas été revendiquée hier après-midi, mais la police locale l'a attribuée à de jeunes séparatistes basques qui mènent depuis plusieurs mois une « guérilla urbaine » au Pays Basque espagnol. Les manifestants avaient placé des sacs à ordures sur la chaussée pour empêcher le passage de l'autobus. Dès que le véhicule s'est arrêté, les jeunes sont montés à bord et ont aspergé l'intérieur d'essence, puis sont redescendu pour lancer un cocktail Molotov contre une vitre, que l'engin n'a pas réussi à

traverser. Selon la police, ce genre d'actions est généralement réalisé par des militants de Jarrai, les jeunes du parti Herri Batasuna, considéré comme le bras politique de l'organisation séparatiste basque ETA.

## CHILI

## Incarcération du général Contreras

La Cour Suprême chilienne a ordonné hier l'incarcération du général Manuel Contreras, condamné pour l'assassinat de l'ex-ministre des Affaires Étrangères sous le président socialiste Salvador Allende, a-t-on indiqué de source officielle. Après sa condamnation, il y a quatre mois, le général Contreras s'était réfugié dans un hôpital de la Marine. La Cour Suprême a décidé que le général Contreras, ex-chef de la police secrète sous le régime du général Augusto Pinochet, devrait quitter le 23 octobre l'hôpital naval de Talcahuano à 400 km au sud de Santiago. Manuel Contreras doit être incarcéré à la prison de haute sécurité de Punta Peuco à 35 km au nord de Santiago. (AFP)

## COMORES

## Le président veut rentrer

Le président comorien, Saïd Mohamed Djohar, qui séjourne à la Réunion depuis l'échec du putsch du mercenaire français Bob Denard, a réaffirmé hier qu'il voulait rentrer dans son pays, mais à condition que la France assure sa sécurité. Le président Djohar, hébergé dans une villa de la préfecture de la Réunion à Hell-Bourg, dans le centre de l'île, se considère toujours « comme le président des Comores » et estime que le gouvernement formé la semaine dernière dans l'archipel après l'échec du coup d'État de Bob Denard et de ses mercenaires est « illégal ». (AFP)

## FRANCE



REUTERS

## Collision TGV - camion

Un train à grande vitesse français a frappé un camion à un passage à niveau, hier, au nord de la ville de Brebières. Le TGV Paris-Valenciennes roulait à 160 km-heure lorsque le cheminot a aperçu le véhicule sur les rails, près d'un kilomètre plus loin. Il a immédiatement freiné, évitant le pire. Personne n'a été blessé dans cet accident.

## GRANDE-BRETAGNE

## La femme du « couple maudit » se prostituait

Une ancienne voisine de Rosemary West, accusée du meurtre de dix jeunes filles, a raconté hier devant le tribunal de Winchester que l'accusée se prostituait dans les premières années de son installation à Gloucester. Les West lui ont aussi raconté qu'ils avaient participé à la recherche de très jeunes filles, pour avoir des relations sexuelles avec elles. Par ailleurs, Caroline Owens, qui a survécu à une séance de torture au 25, Cromwell Street, a raconté comment elle a été enlevée, violée, torturée et menacée par le couple. Au cinquième jour du procès de Rosemary West pour le meurtre de dix jeunes filles, Caroline Owens a raconté comment le couple l'a finalement autorisée à partir. (AFP)

# Anti-choc Anti-corrosion Anti-baratin



12 998 \$<sup>+</sup>  
(Transport 400 \$ en sus)

## La nouvelle Saturn SL 1996, 219 \$/mois\* location de 36 mois.



Panneau de polymère

Les fameux panneaux de polymère de la Saturn vous évitent les éraflures mineures et les vilaines petites bosses tout en rayant le mot corrosion de votre vocabulaire. Voilà qui est bien. Mais mieux encore, la nouvelle Saturn 1996, maintenant plus silencieuse et offrant un meilleur dégagement, demeure fidèle à cette philosophie qui a fait la réputation de Saturn depuis ses débuts: vous traiter avec respect. Ou, si vous aimez mieux, couper court au baratin. Venez donc vous en rendre compte par vous-même en visitant votre détaillant Saturn.

\*Ces mensualités, basées sur une Saturn SL 1996 et calculées sur un bail de 36 mois, comprennent le transport (400 \$). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un versement initial de 1 518 \$, un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ et le paiement des taxes vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 72 000 km. Mais chaque kilomètre excédentaire ne vous coûtera que 5 ¢. En résumé, le coût net capitalisé est de 12 230 \$. À l'expiration du



Familiale Saturn SW1, 14 898 \$  
PDSF. Transport 400 \$ en sus.  
Disponibilité prévue en décembre 1995.



Coupé Saturn SC1, 15 348 \$  
PDSF. Transport 400 \$ en sus.



Pour faire tout autrement

SATURN SAAB ISUZU RIVE-SUD  
Lévis  
835-1888

STE-FOY SATURN SAAB ISUZU  
Ste-Foy  
653-1312

SATURN ISUZU DU SAGUENAY  
Chicoutimi  
549-3320